



**CCI ROUEN
MÉTROPOLE**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

***Procès-Verbal
de l'Assemblée Générale du
15 Décembre 2021
Complété du vote électronique
du 7 Décembre 2021***

4-20 passage de la Luciline - CS 40641 - 76007 Rouen Cedex 1
Tél. : 02 32 100 500 – www.rouen-metropole.cci.fr

Rédaction et Conception : Direction Générale



**COMPOSITION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
ROUEN MÉTROPOLE**

- MEMBRES TITULAIRES -

- Élections du 23 Novembre 2021 -

Sous la Présidence de Monsieur Pierre-André DURAND, Préfet de la Région Normandie

ABEKHZER
Pascale

BE NOME
305 rue de l'Eglise
76230 BOIS-GUILLAUME

AUZOUX
Nicolas

AUZOUX MENUISERIE
2016 rue de Louviers
76320 SAINT PIERRE LES ELBEUF

BARAT
Éric

SGAE
1110 Boulevard de Normandie
Zone du Mesnil Roux
76360 BARENTIN

BERT HEVERS
Christine

SARL HÔTEL AGUADO
30 Boulevard de Verdun
76200 DIEPPE

BLANCHARD
Patricia

IN SITU
35 rue Jean Lecanuet
76000 ROUEN

BROUILLIEZ
Jean-François

URBASMO
6 rue Saint-Eloi
76174 ROUEN Cedex 1

BUREAU
François

SOGESCO
108 rue du Général Leclerc
76000 ROUEN

CARON
Nicolas

SARL LEM ENTREPRISES
57 Boulevard des Belges
76000 ROUEN

CARRIER
Sylviane

MANON FLORE
2 rue des Martyrs
76500 ELBEUF

CHAUVIN
Dominique

SAINTE MARGUERITE
36 rue du Bois Rond
76410 CLÉON

CLARENNE
Hervé

NOVARH CONSEIL
27 rue Alfred Kastler
76130 MONT SAINT AIGNAN

COQUELET
Patrick

SAS POLYTECHS
Z.I. de la Gare
76450 CANY-BARVILLE

DEBEY
Sabrina

EDF
38 avenue de Bretagne
76000 ROUEN

DEMARET
Marlène

LA VIE EN VRAC
7 place de la Calende
76000 ROUEN

DEPRÉAUX
Philippe

PHIL-GRIF
66 Rue du Général Leclerc
76000 ROUEN

DEPREZ
Coralie

BRAS DROIT DES DIRIGEANTS
570 allée du Garde Bataille
76520 LA NEUVILLE CHANT D'OISEL

DJELLOUL
Etienne

INDIGO
7 Rue du Château
76190 YVETOT

FIRMIN MOREL
Amélie

CREDIT AGRICOLE
Immeuble Victoria
Route de Neufchâtel
76230 ISNEAUVILLE

GANAYE
Francis

TGI
Zone du Mesnil Roux
RN 15 – B.P. 91
76360 BARENTIN

GARÇONNET
Dominique

GARÇONNET IMMO
122 Rue Edouard Cannevel
76510 SAINT-NICOLAS-D'ALIERMONT

GÉRARD
Philippe

LA POSTE
6 Boulevard de la Marne
76035 ROUEN Cedex

GILLES
Natacha

SOCIETE GENERALE METALLERIE
877 boulevard de Normandie
BP 113
76360 BARENTIN

GRENIER
Annie

PROD'ADVANCE
53 boulevard des Belges
76000 ROUEN

GUILLON
Sylvie

ATELIERS TECHNIMETAL
Zone Artisanale Rouge Grange
76570 PAVILLY

HARLIN
Olivier

HARLIN SAS
Rue du Docteur Varin
76810 LUNERAY

HUBIN
Frédéric

FREDERICK HUBIN
21 rue Nicolas Poussin
76000 ROUEN

JOIMEL
Christine

ALADIN SUPER U
801 route de Paris
76520 FRANQUEVILLE SAINT PIERRE

JULLIEN
Pierre-René

TRUFFAUT JARDINERIE D'ISNEAUVILLE
109 Route de Neufchâtel
76230 ISNEAUVILLE

LAGER
Didier

PRESTICAB
Avenue du Champ de Courses
76370 ROUXMESNIL BOUTEILLES

LANFRY
Benoit

ATD
Rue du Manoi Queval
B.P. 151
76143 LE-PETIT-QUEVILLY Cedex

LANGLOIS
Pierre-Vincent

AIC
22 avenue Aristide Briand
76000 ROUEN

LAUDAT
Vincent

LIMARE SARL
Rue Richard Dufour
76770 LE HOULME

LECOMTE
Stéphane

OFRACAR FINANCES
Parc d'Activités de la Vatine
3 Rue Georges Charpak
76136 MONT-SAINT-AIGNAN Cedex

LEFEVBRE
Stéphanie

GYPASS
4 rue d'Hybouville
76630 ENVERMEU

LEVACHER
Carinne

SAUVAL COUVERTURE
Route du Bosmelet
76720 VAL DE SCIE

LEVASSEUR
Nadège

LEVASSEUR
2 route de Rouen
76220 GOURNAY EN BRAY

LONGUEMART
Catherine

CABINET LONGUEMART CONSEILS
177 Rue Eau de Robec
76000 ROUEN

LOUISY-LOUIS
Aline

MAILLET-AVENEL
Nicolas

MAZINGUE DESAILLY
Benjamin

PATRIZIO
Olivier

PRÉVOST
Xavier

RANVEL
Denis

ROMATET
Jean-Christophe

ROUSSEILLE
Olivier

ROUZET
Justine

SANSAAS
Arnaud

TELLIER
Valérie

VERBECKE
Alban

VERT
Yane

SARL CABINET DYMA SANTÉ
18 Rue d'Harcourt
76000 ROUEN

AVENEL
1 Rue Lucien Fromage
76160 DARNETAL

AKIBA
3 rue Banville d'Hostel
76130 MONT SAINT AIGNAN

SAS PRC
16 rue Boucicaut
76130 MONT SAINT AIGNAN

ADÉQUATION SECURITÉ
76 Rue du Président Kennedy
76140 LE PETIT-QUEVILLY

LÉON GROSSE
1 Rond-Point des Bruyères
B.P. 155
76308 SOTTEVILLE-LES-ROUEN Cedex

SARL MIROMESNIL
Château de Miromesnil
76550 TOURVILLE SUR ARQUES

PRIEUR SAS
708 Route de la République
76890 CALLEVILLE-LES-DEUX-ÉGLISES

VP ROUEN AUTO
555 Route de Dieppe
76710 ANCEAUMEVILLE

MCO
169 rue de la Pierre Gaillarde
76350 OISSEL

VAL FI
Chemin de la Filature
76860 OUVILLE LA RIVIERE

EDF
98 avenue de Bretagne
76100 ROUEN

YV RECRUTEMENT
135 allée Paul Langevin
Technoparc des Bocquets
76230 BOIS-GUILLAUME

- MEMBRES ASSOCIÉS -

- Installation du Jeudi 15 Décembre 2021 -

Sous la Présidence de Monsieur Vincent LAUDAT, Président de la Chambre de Commerce et
d'Industrie Rouen Métropole

ALLALGA
Nourrédine

ALLIANZ
7 Rue Nicole Oresme
Angle de la Rue aux Ours
B.P. 700
76008 ROUEN Cedex

BARON
Ambroise

HAFA
Rue Gautier d'Yvetot
76190 YVETOT

BIGOT
Sophie

ESPRIT VOYAGES
1 Rue Edmond Labbé
76190 YVETOT

BOÉ
Jean-Charles

ASSUREUR
Route de l'Eglise
76119 VARENDEVILLE SUR MER

CARDON
Sylvie

SARL CYCLONE France
3 Le Landel
76220 BEZANCOURT

DELANNOY
Alexandre

DELANNOY TRANSPORTS
Rue Louis Blériot
Parc Eurochannel
76370 NEUVILLE LES DIEPPE

DESORBAY
Guillaume

SIMMAD
199 route de Dieppe
76960 NOTRE DAME DE BONDEVILLE

DUBUFRESNIL
Isabelle

JANY SHOP
134 CC du Belvédère
76200 DIEPPE

GAGNAIRE
Henry

SODINEUF HABITAT NORMAND
C.S. 60017
76201 DIEPPE Cedex

GUERINOT
Jean-Denis

GUEZ
Charles

HIS
Wilfried

JEAN
Emmanuel

JENOUDET
Frédéric

LEBOURG
Cédric

LEMAIRE
Jean-Christophe

LEVASSEUR
Hervé

LHOTELLIER
Paul

LORiot
François

QUEMIN
Thierry

VERVAEKE
Laurent

VILLALARD
Isabelle

COPYWEB SOLUTIONS
94 place des Bois
ZA de Sainte Marie des Champs
76190 SAINTE MARIE DES CHAMPS

GROUPE GUEZ
85 avenue du Mont Riboudet
76000 ROUEN

ASSURANCES GOUPIL
15 rue Dumont d'Urville
76107 ROUEN Cedex 1

LES REGATES
30 rue du Casino
76550 HAUTOT SUR MER

SCHWAN SOFT CONSEIL
16 Rue Saint-Martin
76370 MARTIN- EGLISE

LAFORÉT
1 rue du 8 mai 1945
76500 ELBEUF

SCP LEMAIRE AVOCATS
11 boulevard Georges Clémenceau
76200 DIEPPE

KINGSPARK

LHOTELLIER
280 rue E. Delamare Debutteville
76160 SAINT MARTIN DU VIVIER

2522 rue de la Haie
76230 BOIS GUILLAUME

SAS ACTI VALEUR
13 rue des Guérets
76130 MONT SAINT AIGNAN

CONFORT MOUSTIQUAIRE
311 avenue du Manoir
76360 PISSY POVILLE

A2C EXPERTISE
4 rue Raymond Dendeville
76500 ELBEUF

**COMPOSITION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
ROUEN MÉTROPOLE**

- MEMBRES DU BUREAU -

CARON

Nicolas

Vice-Président « Services »

CHAUVIN

Dominique

Président de la Délégation d'Elbeuf

COQUELET

Patrick

Président de la Délégation de Dieppe

DEPRÉAUX

Philippe

Vice-Président « Commerce »

DEPREZ

Coralie

Secrétaire-Adjoint

GÉRARD

Philippe

Trésorier

GRENIER

Annie

Trésorière-Adjointe

LAUDAT

Vincent

Président

PRÉVOST

Xavier

Secrétaire

RANVEL

Denis

Président de la Délégation de Rouen

SARL LEM ENTREPRISES

57 Boulevard des Belges

76000 ROUEN

GEPPEC

Rue du Bois Rond

Le Parc des Compétences

76410 CLÉON

SAS POLYTECHS

Z.I. de la Gare

76450 CANY-BARVILLE

PHIL-GRIF

66 Rue du Général Leclerc

76000 ROUEN

BRAS DROIT DES DIRIGEANTS

570 allée du Garde Bataille

76520 LA NEUVILLE CHANT D'OISEL

LA POSTE

6 Boulevard de la Marne

76035 ROUEN Cedex

PROD'ADVANCE

50 Rue Ettore Bugatti

76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

LIMARE SARL

Rue Richard Dufour

76770 LE HOULME

ADÉQUATION SECURITÉ

76 Rue du Président Kennedy

76140 LE PETIT-QUEVILLY

LÉON GROSSE

1 Rond-Point des Bruyères

B.P. 155

76308 SOTTEVILLE-LES-ROUEN Cedex



- SOMMAIRE -

ACTIONS EN COURS DE LA CCI ROUEN MÉTROPOLE	Page 2
QUESTIONS D'ACTUALITÉ - PAROLE AUX ÉLUS.....	Page 6
PRÉSENTATION DES SERVICES DE LA CCI.....	Page 7
I. ÉLÉMENTS RÈGLEMENTAIRES	Page 8
I.1 - Décisions soumises à délibération.....	Page 8
a. Désignation des membres associés	Page 8
b. Désignation des conseillers techniques	Page 8
c. Attribution des indemnités de frais de mandat	Page 8
d. Désignation d'un représentant au GIE CCI Finance	Page 9
II. INFORMATIONS	Page 9
II.1 - Attributions du Directeur Général et délégations de signatures.....	Page 9
II.2 - notification des avis requis par les Lois et Règlements.....	Page 9
II.3 - Agenda des Manifestations.....	Page 9

- ANNEXES -





- Assemblée Générale du 15 décembre 2021 -

L'Assemblée Générale de la **Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen Métropole** s'est tenue le Mercredi 15 décembre 2021 à 10h00, à la CCI Rouen Métropole, Immeuble Vauban, sous la Présidence de M. Vincent LAUDAT.

- Secrétaire de Séance : M. Xavier PREVOST -

Étaient présents :

. Membres Titulaires :

- Pascale ABEKHZER, Nicolas AUZOUX, Christine BERT, Patricia BLANCHARD, François BUREAU, Nicolas CARON, Dominique CHAUVIN, Hervé CLARENNE, Patrick COQUELET, Sabrina DEBEY, Philippe DEPRÉAUX, Coralie DEPREZ, Francis GANAYE, Philippe GÉRARD, Natacha GILLES, Annie GRENIER, Christine JOIMEL, Benoit LANFRY, Pierre-Vincent LANGLOIS, Vincent LAUDAT, Stéphane LECOMTE, Stéphanie LEFEBVRE, Nadège LEVASSEUR, Aline LOUISY-LOUIS, Benjamin MAZINGUE-DESAILLY, Olivier PATRIZIO, Xavier PRÉVOST, Denis RANVEL, Jean-Christophe ROMATET, Olivier ROUSSEILLE, Justine ROUZET, Arnaud SANSAAS, Valérie TELLIER, Alban VERBECKE.

Étaient excusés :

. Membres Titulaires :

- Éric BARAT, Jean-François BROUILLIEZ, Sylviane CARRIER, Marlène DEMARET, Étienne DJELLOUL, Amélie FIRMIN MOREL, Dominique GARÇONNET, Sylvie GUILLON, Olivier HARLIN, Frédéric HUBIN, Pierre-René JULLIEN, Didier LAGER, Carinne LEVACHER, Catherine LONGUEMART, Nicolas MAILLET-AVENEL, Yane VERT.

Etant également présent : M. Frédéric COUSIN, Directeur Général de la CCI Rouen Métropole.



ACTIONS EN COURS DE LA CCI ROUEN MÉTROPOLE

M. Le Président salue les élus et précise que cette Assemblée Générale sera divisée en plusieurs parties : les actions en cours et échanges avec les élus ; la présentation des services de la CCI par le Codir afin que chacun dispose d'un éclairage plus précis des activités de la chambre de commerce et la partie réglementaire que le Président espère traiter le plus rapidement possible. Il précise que cette AG a pu être maintenue en présentiel malgré le risque Covid, et demande à chacun de respecter les distances de sécurité ; ces mesures expliquent l'absence du traditionnel café d'accueil et les conditions particulières imposées lors du déjeuner d'après assemblée. Le Président indique que les traditionnelles manifestations de début d'année, dont les vœux des différentes fédérations professionnelles ou ceux de la Métropole, ont été annulés afin de respecter le principe de précaution face à cette nouvelle vague Covid. Il précise que la prochaine AG de la CCI Rouen Métropole verra l'installation des Conseillers Techniques et membres associés, ainsi que la présentation des groupes de travail. Le Président aborde le sujet du Contournement Est de Rouen qui est revenu dans l'actualité, le Premier Ministre ayant tenu à Strasbourg un discours en faveur du contournement Ouest de cette ville en reprenant la quasi-totalité des arguments de la CCI Rouen Métropole en faveur du contournement Est de Rouen. Le Bureau a donc décidé de solliciter de nouveau le Premier Ministre pour lui rappeler que Rouen est dans une situation similaire à celle de Strasbourg et que le contournement de la métropole est inévitable. Le Président poursuit sur la statue de Napoléon, puisqu'une votation a eu lieu qui a montré que 68 % de votants souhaitent que cette statue revienne à son emplacement d'origine, et indique qu'une votation sur le contournement Est pourrait de même être organisée. Concernant la ZFE, qui va percuter l'ensemble du mandat et du tissu économique, le Président rappelle que celle-ci a été votée au niveau de la ville il y a six mois, mais que la ZFE-M, donc Métropolitaine, semble plus difficile à faire accepter, puisque Maromme, Déville et Mont-Saint-Aignan ont rendu un avis négatif concernant sa mise en place. Le Président revient ensuite sur les Assises du Commerce, destinées à répondre à la mutation de ce secteur, qui se sont tenues le 1^{er} décembre à Bercy, et auxquelles participaient les CCI françaises afin de porter des propositions et de répondre aux défis des commerçants et aux attentes des consommateurs. P. GOGUET, Président de CCI France, a ainsi proposé de relancer les programmes de soutien financier direct aux commerces afin de les aider dans leur modernisation et leur mise en accessibilité, de créer un environnement urbain favorable, de favoriser un rééquilibrage entre fiscalité du commerce physique et l'e-commerce, et d'aider les communes et les acteurs économiques à déployer des services innovants et mutualiser les livraisons de marchandises. Du petit commerce de proximité à la grande surface, le secteur connaît une mutation profonde, et ces Assises étaient l'occasion de dessiner collectivement le commerce de demain. Le Président laisse ensuite la parole à P. COQUELET sur l'activité dieppoise, et plus précisément les enjeux concernant Alpine et les annonces prochaines.

P. COQUELET confirme de bonnes nouvelles pour le territoire dieppois. L'activité est toujours bien orientée sur la construction de l'A110, et une annonce prochaine, qui est déjà quasi-officielle, concernera la construction d'un SUV électrique, avec à la clé 250 emplois nouveaux créés par la belle entreprise Alpine. P. COQUELET rappelle que la CCI Rouen Métropole s'était fortement mobilisée afin de rencontrer le P.D.G. et les élus lors de la crise traversée par le constructeur ; cette action a porté ses fruits et il se satisfait du renouveau d'Alpine, et espère qu'il en sera de même pour cet autre grand projet qu'est l'EPR2.

M. Le Président le remercie pour cette transition et rappelle que la CCI avait effectivement sollicité Luca de MEO sur ce projet d'Alpine. Après avoir éclairé Renault sur ses aspects sportifs, les objectifs ont complètement changé sur le territoire et aboutissent à de la création d'emploi, ce dont il se félicite. Toujours au sujet du territoire dieppois, le Président laisse la parole à A. VERBECKE sur le projet d'EPR2.

A. VERBECKE remercie en premier lieu le Président de sa présence lors de la réunion avec X. URSAT, patron du nouveau nucléaire français, qui aura la charge de développer à minima les six EPR



annoncés par E. MACRON, même si la réalité sera selon lui plus proche de 10 à 14 réacteurs au regard des enjeux. Cette réunion a ainsi rassemblé de nombreux industriels de la région au travers de Dieppe Meca Energies et de la CCI, et tout le monde autour de la table était convaincu de l'intérêt général de ce projet. Des inquiétudes subsistent néanmoins, notamment concernant le foncier, car il faudra demain pouvoir mettre en place les nombreuses infrastructures nécessaires à la logistique, à l'habitation, d'où l'importance de poursuivre la mobilisation. Le deuxième point important abordé lors de cette réunion concernait le partage des opportunités de marché, X. URSAT a été très sensibilisé sur le sujet et portera une vigilance accrue afin de favoriser les entreprises normandes, A. VERBECKE ayant lui-même donné personnellement des instructions en ce sens. Enfin, il rappelle que le troisième enjeu porte sur les compétences et la formation, avec deux échelles de temps : l'une très immédiate puisque les infrastructures béton seront lancées très rapidement à l'horizon 2023-2024 ; l'autre plus lointaine avec des métiers plus techniques, dont la soudure électromécanique. Ce grand chantier mobilisera environ 8000 salariés pendant 10 ans, avec parallèlement les visites des 40 ans des centrales de Paluel et Penly, qui nécessiteront immédiatement ces mêmes compétences et portera à plus de 10 000 le nombre de salariés présents sur le territoire normand. A. VERBECKE propose au Président que la CCI Rouen Métropole et Dieppe Meca Energies créent un grand évènement en avril sur ce sujet des compétences/formations afin de réunir tous les industriels du BTP et de l'énergie pour travailler sur une vision commune des alternants, des embauches et des apprentis nécessaires sur une vision à 4 ans, et de mettre en place des formations immédiates afin de ne pas puiser dans les ressources des entreprises existantes. Il rappelle également qu'une seconde réunion s'est tenue le 10 décembre, suite à l'invitation d'H. MORIN, en présence d'une centaine des 213 maires concernés par le projet, sous-forme d'un micro-débat public marqué par de beaux échanges, et qui a démontré l'importance de communiquer davantage sur les aspects techniques et le développement d'éléments de langage sur le sujet des déchets, de la construction ou des coûts du nucléaire.

S. DEBEY rappelle que l'hydrogène décarboné est l'un des enjeux stratégiques de l'Axe Seine. N. MAYER-ROSSIGNOL et A. HIDALGO d'un côté, V. PECRESSE et H. MORIN de l'autre, ont organisé des réunions et fait des annonces, ce qui confirme l'importance du sujet de la décarbonation de l'Axe Seine via l'hydrogène électrolytique dans les mois et années à venir.

M. Le Président précise que le CESER vient de publier un rapport passionnant, « Petite molécule, grands enjeux pour la Normandie », qui est téléchargeable sur leur site et ouvre tous les champs de l'hydrogène. Il indique également que dans le cadre des EPR, l'audit concernant la GPEC vient d'être lancé et que la CCI Rouen Métropole a participé à ces auditions.

A. VERBECKE rappelle que si quelqu'un est intéressé pour travailler sur ce sujet à la CCI, et notamment à la mise en place d'un grand évènement sur la formation, il peut le contacter.

M. Le Président lui répond que la prochaine AG verra le lancement des groupes de travail et sera l'occasion de reparler de ces différents sujets.

O. ROUSSEILLE, en tant que représentant de la Fédération Française du Bâtiment, indique à A. VERBECKE qu'il mettra à sa disposition, ainsi qu'à ses équipes, les ressources humaines nécessaires afin d'organiser cette journée d'avril. Il précise également qu'EDF a de nombreux projets et que les appels d'offres sortent, mais qu'il ne faut pas oublier de relayer les informations sur le terrain, sans quoi les entreprises ne répondront pas. Pour avoir déjeuné récemment avec la responsable économique et financière de Dieppe Meca Energies, celle-ci se plaint que les entreprises ne répondent pas à ses appels d'offres, d'où l'importance d'une communication de masse sur le sujet.

M. Le Président confirme avoir eu des retours similaires sur la densité administrative de la partie non technique et les pré-requis nécessaires pour répondre, d'où la nécessité selon lui de mener



rapidement une réflexion commune sous la forme d'un groupe de travail afin d'aider les chefs d'entreprises à répondre à ces appels d'offres.

O. ROUSSEILLE pense qu'il faut relayer au maximum les appels d'offres par tous les canaux à disposition.

M. Le Président lui répond que tous les projets concernant le nucléaire sont et seront sur CCI Business, mais qu'une démarche doit effectivement être amorcée auprès des entreprises afin de les aider à franchir le pas au vu de la masse de documents demandés.

B. LANFRY rappelle que c'est aussi bon signe quand les entreprises ne répondent pas aux appels d'offres, car cela signifie qu'elles ont du travail chez leurs clients habituels et qu'elles n'ont pas la capacité de s'intéresser à des projets qu'elles ne connaissent pas ou venant d'acteurs qu'elles connaissent moins.

O. ROUSSEILLE lui confirme que c'est un bon signe à court terme, mais non nécessairement à moyen terme.

B. LANFRY est d'accord et rappelle que cela dépend aussi du cycle et des carnets de commandes de chacun.

M. Le Président poursuit avec la réception de la délégation de Madame l'Ambassadeur du Gabon, L. MASSALA, qui est venue une journée et a été reçue par les services de l'IFA Marcel SAUVAGE et le Directeur Général de la CCI. Le Président a également reçu Madame l'Ambassadeur, et rappelle que le Gabon est un pays très riche, dont la densité de population est assez faible, et qui a gardé un système de CCI, d'où des interactions importantes. Deux sujets ont ainsi principalement été abordés : les possibilités d'échanges avec la CCI du Gabon et les programmes de formation, tant sur le plan du corps enseignant que des élèves. Le Président indique également la mise en place ce 15 décembre du Syndicat Mixte de l'aéroport et laisse la parole à H. CLARENNE sur cette installation.

H. CLARENNE indique qu'il a été procédé à l'installation des nouveaux entrants au sein du Syndicat Mixte, et rappelle aux élus que la CCI Rouen Métropole co-gère la plateforme aéroportuaire de Rouen avec la Métropole, mais qu'elle n'est pas majoritaire. Le Syndicat Mixte est présidé par R. MARUT et comporte quatre membres de la Métropole ; A. LOUISY-LOUIS, B. LANFRY et lui-même y représentent la CCI. La Commission d'Appel d'Offres a ainsi été installée, de même que le Conseil d'Exploitation dont il a été élu Vice-Président. H. CLARENNE rappelle que la situation de l'aéroport demeure très complexe, et R. MARUT attend avec beaucoup d'impatience la réunion prévue entre V. LAUDAT et N. MAYER-ROSSIGNOL fin janvier 2022, qui donnera le ton des prochains mois. Du fait des nombreuses problématiques RH au niveau de la régie de cet aéroport Rouen Vallée de Seine, un manager a été nommé depuis deux mois qui a entrepris certains changements, mais la mise en place de la future DSP laisse encore H. CLARENNE dubitatif à ce stade, ce dont il aura l'occasion de reparler lors des prochaines AG. La question de l'augmentation des tarifs devra également être abordée, le juste prix étant rarement payé par les usagers.

M. Le Président remercie H. CLARENNE et les élus qui ont travaillé sur ce dossier complexe. Il laisse ensuite la parole à D. CHAUVIN concernant le prix que la CCI Rouen Métropole vient de recevoir des mains du Préfet.

D. CHAUVIN confirme que la CCI a reçu un prix sur le Smart Building à l'occasion du dispositif DRACCARE, appel à projets lancé par l'Etat et piloté par la Préfecture. Depuis plus d'un an, la CCI Rouen Métropole a lancé une action sur le sujet des économies d'énergie dans le bâtiment avec l'Ecosystème Renault Cléon 4.0, l'idée étant de sensibiliser les propriétaires de bâtiments tertiaires, ainsi que les exploitants locataires, sur la nécessité d'envisager dès maintenant une réflexion sur les



économies d'énergie dans leurs bâtiments. Cette action a permis de sélectionner trois bâtiments tertiaires, soit un bâtiment industriel, un immeuble de bureaux et un immeuble collectif, dont les propriétaires ont accepté de jouer les cobayes. Un appel à projets a ensuite été lancé auprès de bureaux d'étude afin de diagnostiquer et chiffrer, en fonction du niveau de performance énergétique souhaité, et de démontrer qu'il s'agit d'une affaire d'ingénieurs. A l'issue de ces diagnostics techniques et de la réception des résultats, les travaux seront présentés lors d'une assemblée organisée par la CCI courant février/mars afin de sensibiliser l'ensemble des ressortissants du territoire de se pencher sur ces questions. La loi Tertiaire facilitera les évolutions, puisque l'Etat va contraindre les propriétaires dans ce sens, de même que les augmentations sensibles des prix de l'énergie pour les entreprises. D. CHAUVIN indique que tout converge actuellement vers la nécessité de prendre en compte ces éléments, et il espère que l'action de la CCI permettra de démontrer que se lancer dans cette démarche sera extrêmement vertueux pour les chefs d'entreprises et propriétaires de bâtiments à l'avenir. La valeur verte est un élément important, car les lois devraient se durcir assez rapidement, rendant obsolètes les bâtiments sur ce plan.

M. Le Président précise qu'il est important de retenir que ces démarches s'inscrivent dans le projet de mandature 2021-2026, notamment au travers de l'accompagnement du tissu économique sur la décarbonation, avec un premier axe sur la Smart Mobility porté par F. GANAYE. Il s'agit de démarches conjointes avec les services de l'Etat et l'Ecosystem Renault Cléon, qui regroupe une vingtaine de donneurs d'ordre et une centaine de PME, porte cette action industrielle sur le territoire.

D. CHAUVIN indique que le trophée remporté et qu'il a eu l'honneur de recevoir des mains du Préfet est doté d'un prix de 108 000 € afin de poursuivre le développement de cette action Smart Building.

P. COQUELET signale que ce n'est pas neutre.

(Applaudissements)

M. Le Président informe qu'il a signé une convention avec Ferrero, dont le PDG N. NEYKOV a décidé de rejoindre l'Ecosystem. De même, il a rencontré E. SAMMUT, nouveau Directeur de Total Energies Normandie, qui souhaiterait également s'inscrire dans cette démarche. Les pourparlers et l'établissement du dossier technique sont en cours. Le Président annonce également les premières réunions des délégations de Dieppe et Elbeuf, avec la demande validée par le Bureau de soutien de ces deux délégations par le biais de Conseillers Techniques et de membres associés. Seront également lancées les deux antennes d'Yvetot et de Gournay afin de poursuivre l'interaction et la proximité avec le territoire ; E. DJELLOUL et P.-R. JULIEN renforceront également leurs équipes avec des Conseillers Techniques et des membres associés qui seront proposés aux élus en cours d'AG. Le Président rappelle que la CCIR a été installée par le Préfet le 8 décembre et que 16 élus de la CCI Rouen Métropole y ont siégé pour la première fois ; CCI France sera installée le 25 janvier, et l'ensemble des Présidents de CCI françaises seront appelés à Paris. Le Président a également remis le label Normandie Qualité Tourisme au chocolatier AUZOU, ce qui fut l'occasion de fêter les 20 ans du label NQT. Accompagné de quelques élus de la CCI, il a rencontré le député D. ADAM afin d'échanger sur la loi portant sur le nouveau statut des travailleurs non-salariés, et notamment sur la protection du patrimoine du dirigeant, la transmission et la formation, et encourage chacun à s'informer sur cette loi réformant le statut des indépendants et la protection du patrimoine du dirigeant. Le Président termine son intervention en rappelant que cette mandature sera très orientée sur la formation ; la CCI Rouen Métropole est très proche de la CCI de Reims dans la gouvernance de NEOMA et les échanges ont abouti à une proposition de projet d'accueil de l'école IN&MA, qui sera en charge de la formation au management industriel et à l'ingénierie d'affaires dans le cadre d'un cursus Bac +4 en alternance. Cette nouvelle école a été présentée au Bureau de la CCI et le sera également prochainement en AG si sa mise en place aboutit.



QUESTIONS D'ACTUALITÉ – PAROLE AUX ÉLUS

A. GRENIER rappelle qu'a eu lieu le 9 décembre le Forum Femmes & Challenges 2021, dont il s'agissait de la 3^{ème} édition, et qui a rassemblé plus de 1000 hommes et femmes. Le réseau compte désormais plus de 1000 membres et se déploie très rapidement sur la Normandie avec le soutien des CCIT. A. GRENIER salue à ce propos l'énergie des dirigeants, dirigeantes et des collaborateurs CCI, notamment S. CARRIERE, qui permettent que des événements soient réalisés sur la métropole, notamment à Rouen, Elbeuf et Dieppe en 2021. L'activité Performance au Féminin se poursuit également en parallèle et rencontre toujours un franc succès sur Yvetot et Dieppe. Le Forum Femmes & Challenges consistait en une journée entière de prises de parole, de conférences, d'ateliers qui permettent aux femmes, mais aussi aux hommes, de travailler sur l'inclusion, la diversité et le soutien à l'entrepreneuriat des créatrices et des femmes chefs d'entreprises. Quelques personnes étaient également présentes : E. PHILIPPE, qui est intervenu sur l'empowerment, a indiqué qu'il ne voyait pas de différences particulières à ce sujet entre les hommes et les femmes, si ce n'est qu'une femme à qui l'on propose un poste à responsabilités se pose généralement la question de ses capacités avant d'accepter, tandis qu'un homme l'accepte en demandant un assistant supplémentaire, ce qui pose à la base un problème de posture, d'où l'intérêt de travailler sur l'audace. Le réseau Femmes & Challenges existe pour accompagner et aider les femmes, pour qu'elles osent prendre la parole en public et traiter d'un sujet lorsqu'elles en sont capables, et A. GRENIER encourage chacun à rejoindre ce réseau. Elle précise à ceux qui n'étaient pas présents que les conférences étaient filmées et seront disponibles prochainement sur les réseaux sociaux.

O. ROUSEILLE souhaite attirer l'attention de chacun sur le fait que des entreprises commencent à rencontrer des difficultés dans le secteur du bâtiment, faute de trésorerie, et suppose qu'elles ne sont pas les seules concernées. Il recommande donc aux syndicats patronaux de rester vigilants sur ces questions et d'accompagner les dirigeants, tant en matière de gestion que de santé, et rappelle que différents canaux existent afin de les aider psychologiquement.

F. COUSIN précise que la CCI et les services de la Préfecture accompagnent justement une entreprise du bâtiment de 120 salariés en difficulté de trésorerie afin de l'aider à passer le cap.

O. ROUSSEILLE estime que cela ne concerne pas uniquement le secteur du bâtiment et que de nombreuses entreprises, tous secteurs confondus, vont prochainement rencontrer des difficultés.

P. COQUELET rappelle que le remboursement des PGE commencera dès le 1^{er} trimestre 2022 et que la tendance de trésorerie des entreprises sera plus clairement lisible ; il appelle chacun à la vigilance afin d'intervenir le plus en amont et le plus rapidement possible, et non quand les difficultés arrivent.

M. Le Président précise que D. RANVEL a accueilli cette entreprise en difficulté avec les services de la CCI, qui sont à son chevet. Il est également important selon lui de rappeler les dispositifs régionaux mis en place afin d'accompagner le remboursement du PGE, notamment ADN, qui permet un étalement sur 5 à 7 ans pour les 4 à 5 % d'entreprises en difficulté.

S. LECOMTE souhaite savoir s'il est possible de faire la part des choses parmi les entreprises en difficulté entre celles qui ont mis en place un PGE et celles qui n'en disposent pas. Par ailleurs, il rappelle que le dispositif du PGE n'est pas terminé et que des entreprises n'en ont pas profité, pensant passer la crise plus ou moins correctement, et sont encore éligibles.

O. ROUSSEILLE lui répond que le PGE avait été sollicité partiellement par l'entreprise suivie par la CCI ; elle se retourne donc aujourd'hui vers ses banquiers, mais ceux-ci mettent la tête dans le sable.

F. COUSIN indique qu'ils ont attendu trop longtemps avant de solliciter le solde du PGE, et que la situation s'est depuis dégradée, d'où les difficultés.



S. LECOMTE précise qu'il ne parlait pas de cette entreprise en particulier, et suggère de communiquer plus largement sur le fait qu'il est toujours possible pour celles qui en auraient besoin de souscrire un PGE.

X. PREVOST informe que la CPME a créé avec le groupe EGEE un groupement de prévention agréé sous la forme d'un dispositif d'écoute des chefs d'entreprise en difficulté et d'accompagnement vers des démarches concrètes de soutien financier, juridique ou d'expérience. Il ne manquera pas d'informer la CCI dès que ce dispositif sera lancé et il ne faudra pas hésiter à l'utiliser afin d'écouter les difficultés et d'orienter au mieux vers les dispositifs existants. Il rappelle que des discussions sont également toujours en cours entre les organisations patronales et le gouvernement sur des dispositifs de prêt ou de soutien aux entreprises en difficulté. La CPME prend le sujet à bras-le-corps et X. PREVOST précise que ce groupement n'est pas un outil supplémentaire, mais qu'il sera bel et bien à disposition des chefs d'entreprise afin de leur permettre d'avancer dans leur parcours et de ne pas se retrouver isolés.

PRESENTATION DES SERVICES DE LA CCI (cf. annexe 1)

F. COUSIN indique que des membres de l'équipe de Direction de la CCI vont venir tour à tour présenter les différentes activités de leur service afin que les élus disposent d'une vision à 360° des missions de la CCI et qu'ils puissent devenir les ambassadeurs de celle-ci à l'extérieur en ayant le niveau de connaissance le plus complet de ses activités. F. COUSIN remercie V. LAUDAT et le Bureau de la CCI qui lui ont renouvelé leur confiance en le nommant de nouveau Directeur Général pour la mandature 2021-2026, puis présente les différents membres de l'équipe de Direction.

A. VIEVILLE présente son activité et indique qu'elle sera l'interlocuteur privilégié des élus au cours de leur mandat dans leurs rapports avec la CCI Rouen Métropole.

S. NEUFVILLE présente le pôle Entreprenariat et Datas.

A. BRICE présente le pôle Conquête et Compétitivité.

C. DOUGHTY présente le pôle Relation Clients et Support Commercial.

J. CHARRON présente le pôle Etudes et Attractivité.

A. DEVAUX présente le pôle Communication.

C. MILSAN présente le pôle Ressources Humaines.

S. LECOMTE indique que de nombreux personnels de la CCI Rouen Métropole sont dans la tranche d'âge 50-59 ans, notamment à l'IFA Marcel Sauvage, et estime que le remplacement de ces personnes compétentes constitue selon lui un vrai sujet GPEC pour le pôle RH.

C. MILSAN lui répond qu'il s'agira de départs naturels, donc plus simples à anticiper, ce qui est déjà le cas, et qui donneront des perspectives d'évolution et de mobilité interne. De plus, les départs en retraite ne concernent que 5 à 6 personnes par an, ce qui n'est absolument pas ingérable.

F. COUSIN confirme que le phénomène est plus flagrant sur l'IFA que sur la CCI Rouen Métropole, qui a vu de nombreux recrutements sur des tranches d'âge plus jeunes.

S. GRANDSIRE présente le pôle Administratif, Financier et Immobilier.



F. COUSIN présente le pôle Orientation et Apprentissage.

R. PRADES et O. GONTIER présentent l'IFA Marcel Sauvage et le CEPPIC.

S. LECOMTE, Président de l'IFA Marcel Sauvage, félicite R. PRADES et O. GONTIER pour leur travail. Il rappelle que R. PRADES n'est Directeur de l'IFA que depuis deux ans, après avoir brillamment remplacé N. MALEPLATE, ce qui n'était pas simple, et souligne que le travail accompli est excellemment réalisé. La collaboration avec le CEPPIC l'enthousiasme énormément, tant il a d'affection pour O. GONTIER à titre personnel et au vu de l'évolution de cette structure ces dernières années. La conjugaison des deux établissements est très plaisante, et si les grandes écoles du territoire que sont NEOMA et l'ESIGELEC sont souvent mises en avant, à raison selon lui car elles sont des porte-drapeaux remarquables, S. LECOMTE rappelle qu'il ne faut pas oublier les écoles du territoire, empreintes dans l'économie régionale. Les taux de croissance de l'apprentissage sont actuellement élevés, les distinctions et références obtenues sont gages de qualité et les performances économiques de ces écoles sont solides, d'où des perspectives enthousiasmantes et de réels potentiels à continuer d'exploiter et à développer. S. LECOMTE termine son intervention par un clin d'œil à la filière Hôtellerie/Restauration dont la notoriété est certaine, notamment au vu des partenariats nationaux, dont Ferrero pour le Salon du Chocolat à Paris, et rappelle que des délégations internationales viennent s'inspirer de l'IFA Marcel Sauvage, à l'image du Gabon qui souhaite installer un établissement similaire à Libreville dans le cadre d'un partenariat.

P. COQUELET félicite les équipes de la CCI Rouen Métropole.

(Applaudissements)

I. ÉLÉMENTS RÉGLEMENTAIRES :

I.1 - Décisions soumises à délibération :

a. Désignation des membres associés

Le Président donne lecture de la délibération portant sur la désignation des membres associés (cf. annexe 2).

Soumise au vote, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

b. Désignation des conseillers techniques

Le Président donne lecture de la délibération portant sur la désignation des conseillers techniques (cf. annexe 3).

Soumise au vote, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

c. Attribution des indemnités de frais de mandat

F. COUSIN donne lecture de la délibération portant sur l'attribution des indemnités de frais de mandat (cf. annexe 4).

Soumise au vote, cette délibération est adoptée à l'unanimité.



d. Désignation d'un représentant au GIE CCI Finance

M. Le Président donne lecture de la délibération portant sur la désignation d'un représentant au GIE CCI Finance (cf. annexe 5).

Soumise au vote, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

II. INFORMATIONS :

II.1 - Attributions du Directeur Général et délégations de signatures

M. Le Président donne lecture de l'information sur les attributions du Directeur Général et délégation de signatures (cf. annexes 6 et 7) et lui renouvelle sa confiance.

II.2 - Notification des avis requis par les Lois et Règlements

M. Le Président rappelle que ces avis, sur lesquels les élus ont voté électroniquement, concernent les examens de PLU, POS, documents d'urbanisme divers, et donne lecture de la présentation (cf. annexe 8).

II.3 - Agenda des Manifestations

M. Le Président présente l'agenda des manifestations du 15 décembre 2021 au 28 février 2022 et précise que chacun peut prendre connaissance de l'exhaustivité de celles-ci sur la plateforme dématérialisée de la CCI Rouen Métropole (cf. annexe 9).

Le Président précise que la prochaine Assemblée Générale du 3 février 2022 se tiendra à la CCI Rouen Métropole, mais que d'autres seront délocalisées en cours d'année sur le Campus de NEOMA à Mont-Saint-Aignan, sur le Campus de l'IFA Marcel Sauvage, sur la délégation de Dieppe en juin, ainsi que sur la délégation d'Elbeuf, ceci afin de permettre aux élus de découvrir et comprendre le fonctionnement de la CCI Rouen Métropole tant au niveau de ses organismes de formation que des délégations. En l'absence de prise de parole, le Président souhaite à chacun de bonnes fêtes de fin d'année.

**La prochaine Assemblée Générale aura lieu
le jeudi 3 février 2022 à 10h00 à la CCI Rouen Métropole.**





- ANNEXES -

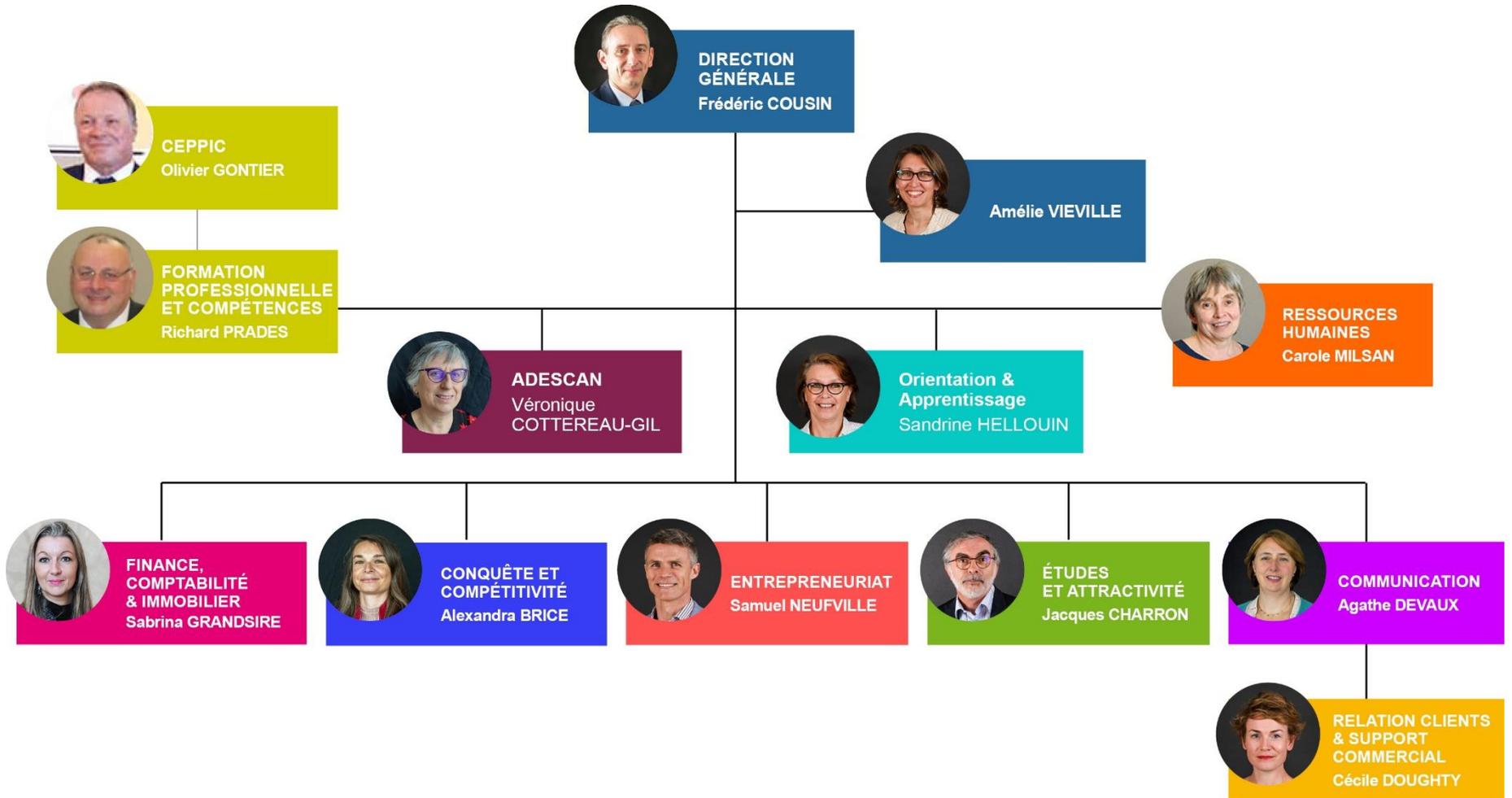
- **Annexe 1 :** Présentation des services de la CCI Rouen Métropole
- **Annexe 2 :** Délibération portant sur la désignation des membres associés
- **Annexe 3 :** Délibération portant sur la désignation des conseillers techniques
- **Annexe 4 :** Délibération portant sur l'attribution de l'indemnité de frais de mandat
- **Annexe 5 :** Délibération portant sur la nomination d'un représentant au GIE CCI Finance
- **Annexe 6 :** Délégation de signature à jour au 1^{er} septembre 2021
- **Annexe 7 :** Délégation signature du Président vers son Directeur Général
- **Annexe 8 :** Avis requis par les lois et règlements
- **Annexe 9 :** Agenda des manifestations
- **Annexe 10 :** Délibération portant sur la modification générale du PLU de Buchy
- **Annexe 11 :** Délibération portant sur la modification du PLU d'Eslettes
- **Annexe 12 :** Délibération portant sur la révision allégée du PLU de Doudeville





Direction Générale

Frédéric Cousin





Entrepreneuriat

Samuel Neufville



NOTRE MISSION

prestations
création expertises
business aide
transmission juridique accompagnement
simplification conseils reprise affaires
partenariats équipe
financements
entrepreneuriat



FORMALITES D'ENTREPRISE



6,3 ETP

3 000 formalités





CREATION d'ENTREPRISE



15 ETP
+ de 650 personnes
sensibilisées
+ de 1700 porteurs
de projets accompagnés



CESSION/ TRANSMISSION d'ENTREPRISE



2 ETP



RECETTES



1 050 K€ prêts d'honneur

400 K€ Coup de Pouce



345 K € prêts BPI



CA 2021 : 700 000 €

Objectif 2022 : 800 000 €



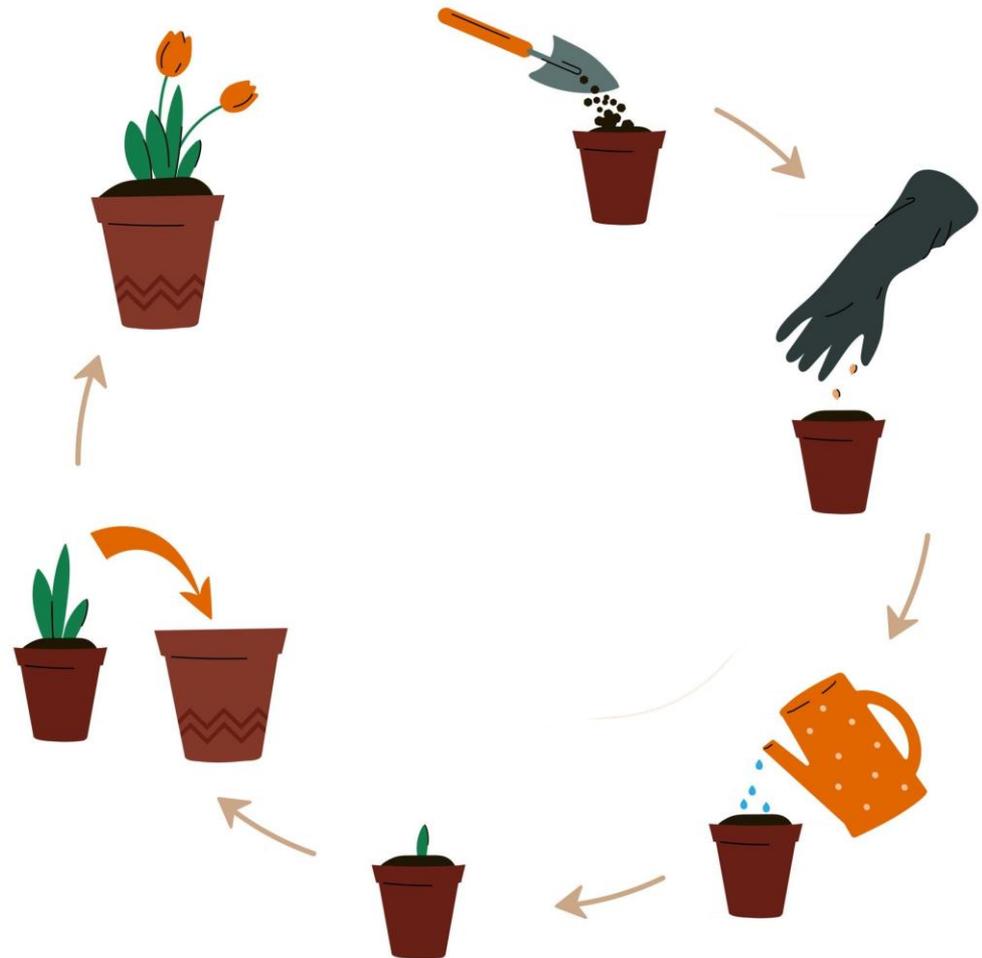
Conquête & Compétitivité

Alexandra Brice



NOTRE AMBITION

LA
PERFORMANCE
DES
ENTREPRISES
DE NOTRE
TERRITOIRE





3 OBJECTIFS

Mettre en réseau les entreprises



Accélérer vos projets

Engager vos transitions

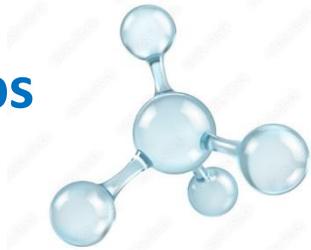




NOS OFFRES

Réseauter pour le business

Clubs



R I E

BtoB

CCI Business

Se professionnaliser



Club RH

UCA



90 mn

Se transformer durablement

Master Class RSE

Smart
mobility

Smart
building

NOS OFFRES

Stratégie
d'entreprise

Financement

Tourisme

Développement
durable

Ressources
Humaines

Numérique

Développement
Commercial





MOYENS HUMAINS



7 ETP conseillers de proximité

15 ETP conseillers experts

RECETTES (CA +subventions)

2021 : 600K€

Objectif 2022 : 800K€

Actions protocole : 194 K€ TCCI

Entreprises sensibilisées :

2 100 Numérique; 2 200 Ecologie; 1 500 Entreprises en difficultés

Entreprises accompagnées :

185 Numérique, 113 Ecologie, 202 Entreprises en difficultés

Actions France relance : 160 K€ TCCI

Commerce de proximité, Tourisme sortie de crise, Réindustrialisation/relocalisation, Décarbonation, Insertion professionnelle des jeunes, Transmission



KPI



MAY

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim





Relation Clients & Support commercial

Cécile Doughty



**Demandes
entrantes**



**Appels
sortants**



2 Equipes
11 collaborateurs



Centre de Relation Clients Demandes Entrantes

+ 20 000
Contacts Tél
N° régionaux



6 000 clients
pris en charge
L'Opensèn





Support Commercial

Campagnes d'appels sortants

**PROSPECTION
CIBLÉE**

**Découverte
Produits
France relance**



**Près de 100 RV
Découverte/mois**

**62 Diag Eco Fixés
France Relance**

**ECHELLE
REGIONALE
depuis sept 2021**





Etudes & Attractivité

Jacques Charron



MISSION EXPERTISES



Mission : Conseiller la CCI et les élus locaux dans leurs démarches visant à rendre le territoire plus attractif pour les entreprises

Expertises

- **Veilles** territoriales et réglementaires
- Suivi des projets d'équipements
- **Observatoires** (commerce, foncier)
- **Enquêtes** (besoins des entreprises)
- **Urbanisme**
- **Etudes** de marché
- Diagnostics territoriaux

Clients :

- **Elus et collaborateurs** CCI
- **Collectivités** (conventions, prestations, appels d'offre)
- **Entreprises**

CA 2021 :

- **55 K€**



PRODUITS

Produits

- Observatoire et diagnostic de l'appareil commercial (**City Desk**)
- Etude d'**implantation commerciale**
- Etudes sur mesure
- Consultation de chefs d'entreprises (**baromètre des affaires**)
- Etude offre foncière et immobilière
- **Portraits de territoires**



Leviers

- Facteurs d'attractivité (Accessibilité, capacités d'accueil, réglementations, marchés, emplois, environnement et qualité de vie)
- Avis réglementaires (urbanisme)



EXEMPLES DE DOSSIERS SUIVIS

TRANSMANICHE



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



CCI Observatoires
Baromètre des affaires
#23 Normandie

État de l'économie des métropoles face à la crise de la Covid-19
Octobre 2021



AMBITIONS
2030

Bureau de demain

Urbanisme réglementaire



Ligne nouvelle
Paris-Normandie
GRAND PROJET FERROVIAIRE





Communication

Agathe Devaux



SERVICE COMMUNICATION



6,2 ETP



EVÈNEMENTIEL / PARTENARIAT

63 évènements ou rencontres collectives ou clubs



49K€ partenariats (dont 36K pour RAN)





RELATIONS PRESSE



475 articles presse publiés en 2021

82 documents envoyés en 2021

X2



COMMUNICATION INTERNE





COMMUNICATION DIGITALE



CCI FRANCE

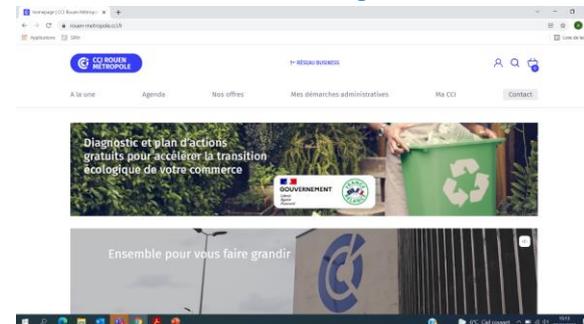


CCI NORMANDIE



CCI ROUEN
MÉTROPOLE

rouen-metropole.cci.fr



12 600



4 500



3 780



AMBITION

DEVENIR INFLUENCEUR





Ressources Humaines

Carole Milsan



MISSIONS

**Assurer l'adéquation entre :
une organisation, des compétences et
des besoins évolutifs**

**Maitrise et l'optimisation des coûts
sociaux**

Maintien d'un climat social serein





PORTRAIT TYPE D'UN COLLABORATEUR

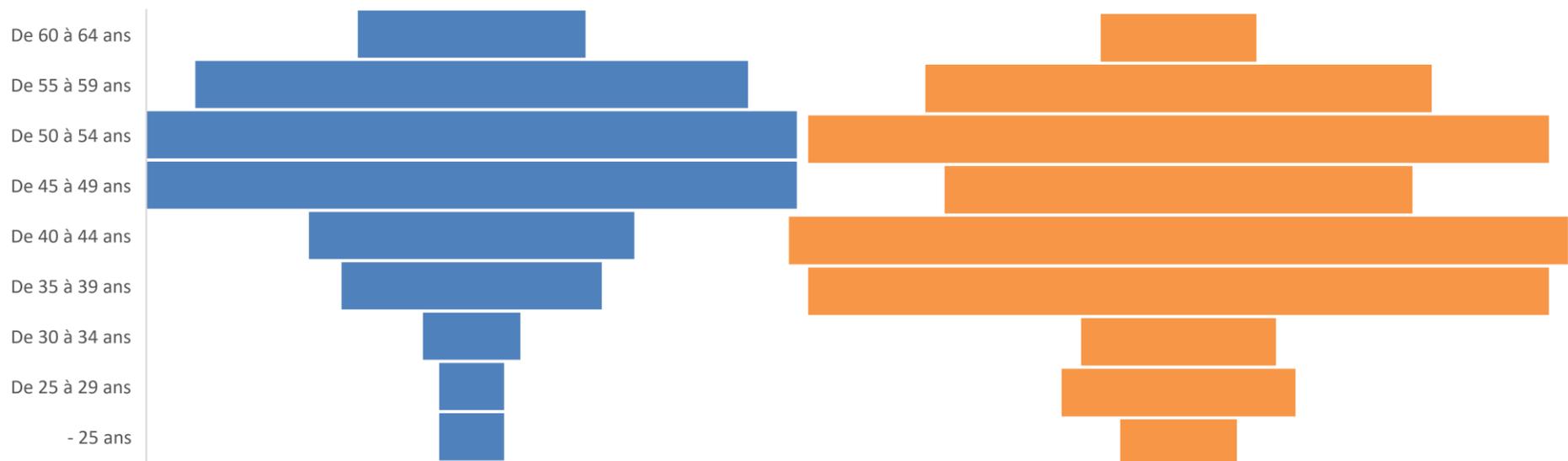
	IFA / CEPPIC	CCI Rouen Métropole
Une femme	70%	74,5%
Age moyen	48 ans	44 ans
Ancienneté moyenne	13 ans	13 ans
Turn over	15,7 %	17%



PYRAMIDE D'ÂGES

CFA

CCI Rouen Métropole

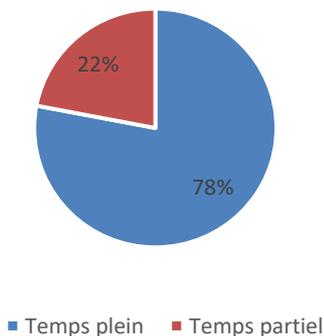




RÉPARTITION DU TRAVAIL

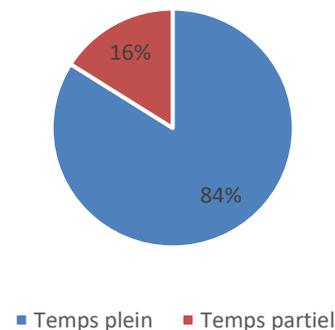
IFA / CEPPIC

Répartition du temps de travail

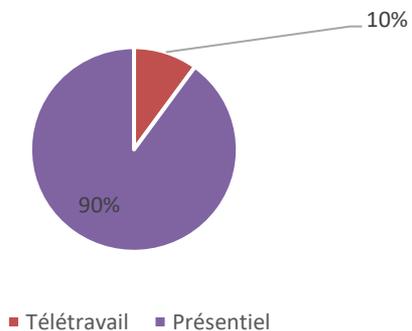


CCI Rouen Métropole

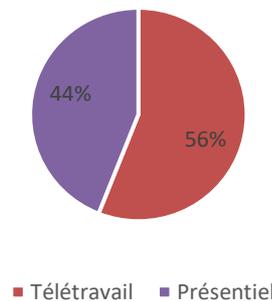
Répartition du temps de travail



Répartition Télétravail / Présentiel



Répartition Télétravail / Présentiel





DÉVELOPPER NOS COMPÉTENCES



2276 Heures de formation
suivies par les collaborateurs

90 000 €

122 stagiaires

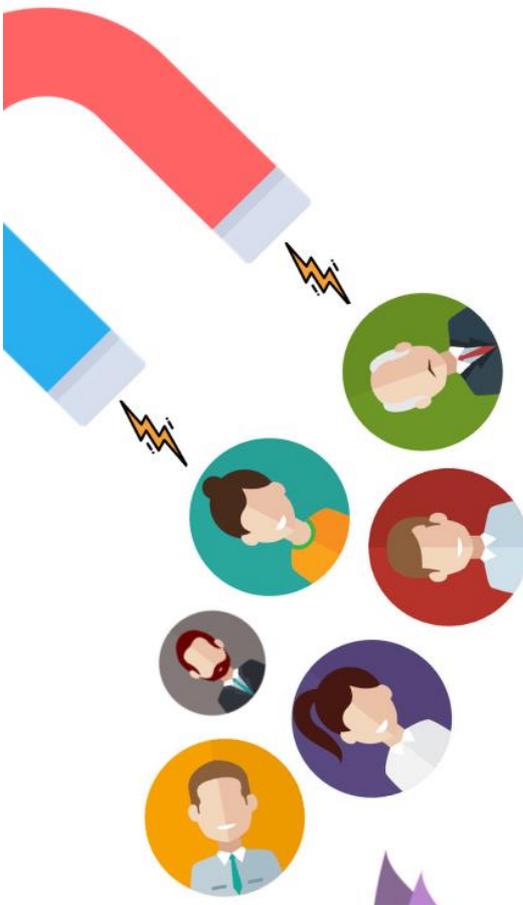


LES ENJEUX 2022

Développer la marque employeur

Concilier deux populations avec des statuts différents (27% sous contrat privé).

Une représentation sociale qui change (Election d'un CSE)





**Administratif
Financier et
Immobilier**

Sabrina Grandsire



COMPTABILITE-FINANCE

6 ETP

14 sociétés gérées de A à Z

68 Millions de budgets consolidés

210 Millions de bilan

Missions:

Préparation et présentation des supports BE-BP-BR pour toutes les instances: Commissions, bureau, AG, tutelle, commissaires aux comptes



COMPTABILITE-FINANCE

ETABLISSEMENTS PUBLICS



GESTION IMMOBILIÈRE



SCI EVREUX

SCI ALENCON



FORMATION



NEOMA DEVELOPPEMENT

PRESTATIONS DE SERVICES



SAS TRANSACTION IMMO

+ 3 nouvelles entités en 2022 pour Ecole Fauchon, IFA



PATRIMOINE/MOYENS GENERAUX

17 Bâtiments pour environ 110 000 m²



- Bâtiment Vauban-L'Opensen à Rouen
- Délégation de Dieppe (en cours de vente)
- Centre d'affaire de Dieppe
- Pépinière au Madrillet
- Esigelec à Saint Etienne du Rouvray
- CISE à Saint Etienne du Rouvray
- NEOMA à Mont Saint Aignan
- Centre de formation IFA, Mont-St-Aignan
- Regma à Arques la Bataille
- Appartement à Saint Pierre les Elbeuf
- Hôtel des compétences, Cléon
- Hôtel Consulaire, Elbeuf
- Ugap, Mont Saint Aignan
- Ceppic, Isneauville
- Talentis Madrillet, Saint Etienne du Rouvray
- ICD à Rouxmesnil Bouteille
- Aérodrome de Dieppe
- Zones, de Boos le genet, Pavilly, les Essarts,
- Rouen Multi marchandises
- Commercialisation de terrains, Pavilly, Rouxmesnil Bouteilles





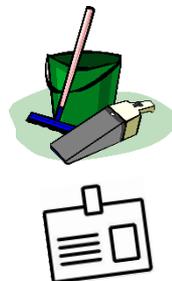
PATRIMOINE/MOYENS GENERAUX

7 ETP

5 M€ BUDGETS TRAVAUX



**Opération de
réhabilitation et
de construction**



**Le gardiennage, nettoyage,
les assurances, les espaces
verts, les contrôles d'accès**



**Opérations de suivi,
entretien et maintenance
des bâtiments**



**Les traiteurs, les
fournitures, le mobilier,
le parc auto, la
préparation des salles**





GESTION LOCATIVE

5 ETP

8 M€ de
PRODUITS
LOCATIF

- Commercialisation
- Vente du foncier
- Gestion locative
- Relations clients
- Locations de salle
- Coworking
- Rotation **ACTIF**
- Ventes-Investissements
- Rentabilité des sites





Orientation & Apprentissage

Sandrine Hellouin



ORIENTATION RELATION ECOLE ENTREPRISE

- faciliter l'orientation du jeune public via des interventions, la participation à des salons, les stages de **découverte des métiers** ...
- participation à l'organisation de la **Nuit de l'Orientation**
- pilotage du **partenariat CCI de Normandie/Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers** (objectif de 1700 conventions mini-stages en 2021, 50K€ de subvention)
- participation aux réunions et dispositifs locaux au sein du Service Public Régional de l'Orientation

APPRENTISSAGE

- **mise en relation** jeunes/entreprises (collecte d'offres et de CV)
- information sur les **aides à l'alternance**
- 2 missions de service public : **Médiation de l'apprentissage** et **Mission de contrôle pédagogique** des formations par apprentissage

TAXE D'APPRENTISSAGE

Depuis 2020 : prestation d'accompagnement pour le versement du solde de la TA

En 2021 : 675 clients pour 105 K€ (sur une collecte totale de 182 K€)



adēscan
• Votre **Partenaire** Alternance

Véronique Cottereau-Gil

Les missions de l'Adescan :

- La mise en place des contrats d'apprentissage et des conventions de financement pour les apprentis des CFA de NEOMA BS, l'EM de NORMANDIE et l'ESIGELEC
- La facturation aux OPCOS et aux entreprises des apprentis
- Le recouvrement des factures
- La gestion des aides aux permis



5,5 ETP



CA : 300 K€



354 apprentis



1 140 apprentis



1 580 apprentis

Facturation 2021
21,9 M€



IFA
Marcel Sauvage
ROUEN - MONT-SAINT-AIGNAN


CEPPIC
FORMATION

Organismes de formation

Richard Prades

Directeur de la Formation
Professionnelle

Olivier Gontier

Directeur du Ceppic

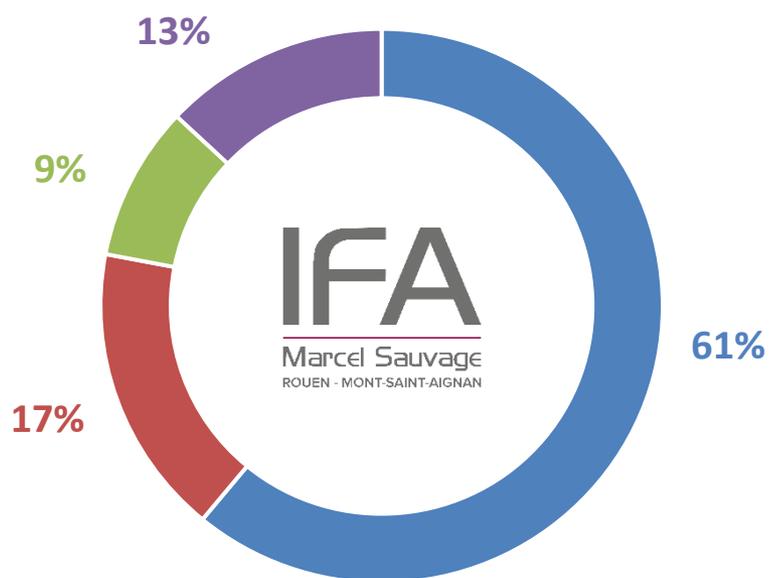


CHIFFRES CLÉS 2021

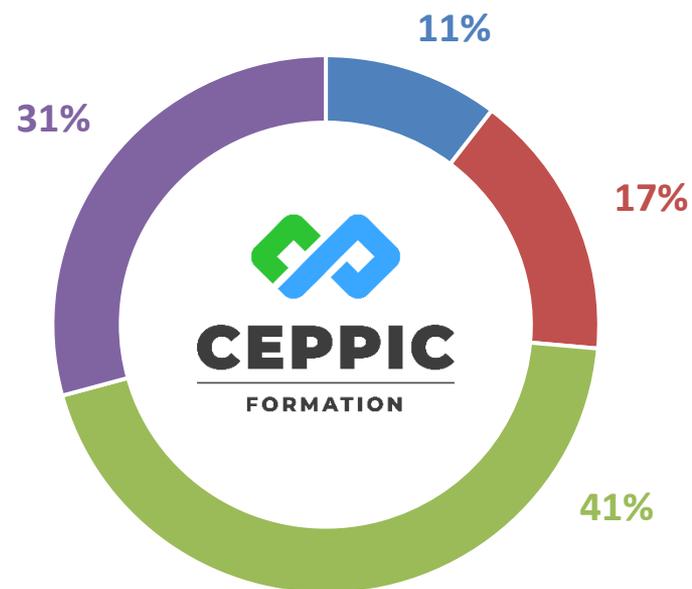
Activité		
Effectifs	1980	5271
Heures apprenants	890000	97975
CA M€	10,9	1,9
Parcours moyen	449 Dont 87% en apprentissage	19 Dont 72% en entreprise et 8% CPF
Moyens humains	241	123
Permanents	75	17
Vacataires et honoraires	166	106



TYOLOGIE DES ENTREPRISES PAR EFFECTIF



1132 entreprises partenaires



■ Moins de 11 sal. ■ 11 à 19 sal. ■ 50 à 300 sal. ■ 300 sal.



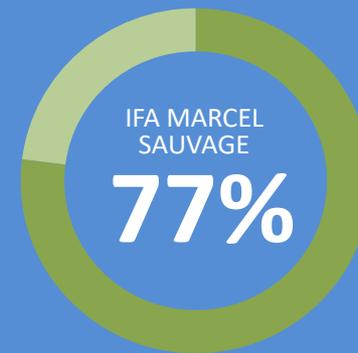
INDICATEURS DE PERFORMANCE 2021



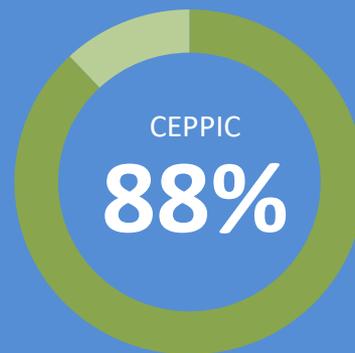
Taux de satisfaction client à chaud



Taux de réussite aux diplômes et titres



Taux d'insertion





CERTIFICATIONS QUALITÉ



ISO 9001 V2015

Renouvelée
en mai 2021



QUALIOPi

Obtention en
septembre 2020



Label CFA Innovant

Obtention en
novembre 2021



PARTENARIATS

 formation
formateurs

le **cnam**

 cesi

 BÂTIMENT CFA
NORMANDIE
Association régionale des CFA de BTP de Normandie

 UNIVERSITÉ
DE ROUEN
NORMANDIE

Afpa 

RÉSEAU
 greta
NORMANDIE)))

 MÉDIA-FORMATION

 A.S. ROUEN UNIVERSITÉ CLUB
1953
ASRUC



 EDUCATION ET FORMATION

LCD 
LA CENTRALE DE FORMATION

 certi
dev



FINANCEURS

l'opcommerce

Opérateur de compétences

AKTO

L'humain au cœur des services



OPCO EP

Opérateur de compétences
des Entreprises de Proximité



RÉGION
NORMANDIE

OPCO
Mobilités

afDas



e

pôle emploi

OPCO
Atlas


Constructyts
Votre partenaire compétences





OFFRE

Domaines de formation

Centres de **Bilan de Compétences**
et de **Parcours VAE**



Hôtellerie-Restauration



Documentation-IRTD



Entrepreneuriat – Dirigeants
Chefs d'entreprise



Culture Digitale



Distribution



Pédagogie-Orientation



Management des équipes



Communication et efficacité
professionnelle



Administration Gestion



Pharmacie et Services
à la personne



Comptabilité et fiscalité



RH – Développement des
compétences



Commerce Vente



Sûreté et Sécurité



Droit – Administration du
personnel



Commercial – Marketing -
Distribution



Développement à
l'international



Gestion – Achats - Logistique



Qualité – Environnement –
Développement durable



Santé – Pharmacie – Social –
Services à la personne



Sûreté et sécurité



Langues



MOTS CLÉS

Développer les compétences

Écouter et répondre aux besoins des entreprises

Travailler en réseau

Orienter Former Insérer

Évoluer dans un marché concurrentiel

Couvrir le territoire

Développer les partenariats

Vous décidez, nous agissons !

Innover et développer les concepts pédagogiques

Adapter l'offre de services et créer de nouveaux produits

IFA / CEPPIC : Acteurs incontournables du développement des compétences sur le territoire



4-20, Passage de la Luciline - CS 40641 - 76007 Rouen Cedex 1

DIRECTION GÉNÉRALE

Assemblée Générale CCI Rouen Métropole du 15 Décembre 2021

N° 2021/76-64

- DÉLIBÉRATION -

Objet : DESIGNATION MEMBRES ASSOCIES

L'assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Rouen Métropole, valablement réunie le mercredi 15 décembre 2021, suivant avis du bureau et sur proposition de son président, Vincent LAUDAT, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré ;

Vu :

- Le code de commerce ;
- Le décret n°2015-1643 du 11 décembre 2015 portant création de la Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale Seine Mer Normandie, modifié par le décret n°2019-884 du 22 août 2019 portant changement de dénomination de la Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale Seine Mer Normandie en Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Rouen Métropole ;
- Le règlement intérieur de la CCI Rouen Métropole, notamment en ses Articles 17 à 19 ;
- L'avis du bureau du 14 décembre 2021.

Considérant que :

- Les membres associés sont désignés par la Chambre parmi des personnes qualifiées détenant des compétences en matière économique utiles à l'Établissement Public de nature à concourir à la bonne exécution des missions de la Chambre ;
- Le nombre des membres associés ne peut excéder la moitié de celui des membres élus de la CCI ; pour la mandature en cours, **le nombre de membres associés est fixé à 25** ;
- Les membres associés sont désignés après chaque renouvellement quinquennal, sur proposition du bureau, par l'assemblée générale de la CCI lors de la séance qui suit celle de son installation ;

Paraphes Secrétaire et Président CCI Rouen Métropole – Année 2021

X.P. 	V.L. 
--	--

- Le mandat des membres associés ne peut excéder la durée de la mandature ;
- Le cas échéant, en cours de mandature, sur proposition du président, après avis du bureau, l'assemblée générale pourra procéder au remplacement des sièges vacants de membres associés ou désigner d'autres membres associés dans la limite du nombre mentionné ci-dessus ;
- Les membres associés sont convoqués dans les mêmes délais et conditions que les membres élus ; ils prennent part aux délibérations avec voix consultative ;
- Les membres associés peuvent siéger sans toutefois les présider dans les commissions de la CCI à l'exception des commissions réglementées ;
- Les membres associés peuvent être désignés pour représenter la CCI dans toutes les instances extérieures auxquelles celle-ci participe lorsqu'ils sont expressément habilités par un mandat de représentation de l'assemblée générale ou du président ; ils ne peuvent cependant siéger dans les instances ou entités extérieures dans lesquelles sont prises des décisions engageant la CCI sur le plan financier, juridique ou contractuel ;
- Les membres associés sont tenus au même devoir de réserve que les membres élus ; Les fonctions de membres associés sont exercées à titre gratuit ; nonobstant, ils bénéficient des mêmes garanties et modalités de remboursement que celles prévues par la chambre pour les membres élus ;
- La liste des membres associés en exercice est annexée au règlement intérieur de la CCI.

Décide :

- En raison de leurs compétences et attributions respectives, de désigner en tant que membres associés :

NOM	PRÉNOM	ENTREPRISE
ALLALGA	Nourrédine	ALLIANZ
BARON	Ambroise	HAGA
BIGOT	Sophie	ESPRIT VOYAGES
BOE	Jean-Charles	ASSURANCES GOUPIL
CARDON	Sylvie	SARL CYCLONE
DELANNOY	Alexandre	DELANNOY TRANSPORTS
DESBAY	Guillaume	SIMMAD
DUBUFRESNIL	Isabelle	JANY SHOP
GAGNAIRE	Henry	SODINEUF HABITAT NORMAND

NOM	PRÉNOM	ENTREPRISE
GUERINOT	Jean-Denis	COPY WEB
GUEZ	Charles	GROUPE GUEZ
HIS	Wilfried	GOUPIL ASSURANCES
JEAN	Emmanuel	LES REGATES
JENOUDET	Frédéric	SCHWAN SOFT CONSEIL
LEBOURG	Cédric	LAFORÉ
LEMAIRE	Jean-Christophe	SCP LEMAIRE AVOCATS
LEVASSEUR	Hervé	KINGSPARK
LHOTELLIER	Paul	LHOTELLIER
LORIOT	François	UPR
QUEMIN	Thierry	HOTEL DES COMPETENCES
VERVAEKE	Laurent	PRENEY VERVAEKE
VILLALARD	Isabelle	A2C Expertise

Dit :

- Que la présente délibération sera transmise au Préfet de Région Normandie.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

Voix « Pour » : Voix « Contre » : Abstention(s) :

Fait à Rouen, le mercredi 15 décembre 2021

Le Secrétaire,



Xavier PREVOST.

Le Président,



Vincent LAUDAT.



4-20, Passage de la Luciline - CS 40641 - 76007 Rouen Cedex 1

DIRECTION GÉNÉRALE

Assemblée Générale CCI Rouen Métropole du 15 Décembre 2021

N° 2021/76-65

- DÉLIBÉRATION -

Objet : DESIGNATION CONSEILLERS TECHNIQUES

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Rouen Métropole, valablement réunie le mercredi 15 décembre 2021, suivant avis du Bureau et sur proposition de son Président, Vincent LAUDAT, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré ;

Vu :

- Le code de commerce ;
- Le décret n°2015-1643 du 11 décembre 2015 portant création de la Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale Seine Mer Normandie, modifié par le décret n°2019-884 du 22 août 2019 portant changement de dénomination de la Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale Seine Mer Normandie en Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Rouen Métropole ;
- Le règlement intérieur de la CCI Rouen Métropole, notamment en ses articles 20, 21 et 22 ;
- L'avis du Bureau du 14 décembre 2021.

Considérant que :

- L'Assemblée Générale désigne des conseillers techniques choisis parmi les personnalités qui, par leurs fonctions, peuvent apporter à la Chambre le concours de leur compétence ;
- Les conseillers techniques participent, en tant que besoin, après accord du président, aux travaux de l'Assemblée Générale et des commissions à l'exception des commissions réglementées ;
- Les conseillers techniques ne peuvent représenter la CCI dans des instances extérieures où la CCI est représentée ;

Paraphes Secrétaire et Président CCI Rouen Métropole – Année 2021

X.P. 	V.L. 
--	--

- Les conseillers techniques peuvent être désignés par la CCI comme personnes qualifiées au sein d'instances extérieures ; ils rendent compte de leur mandat auprès du président de la CCI ;
- La durée de leur fonction ne peut excéder la durée de la mandature ;
- La liste des conseillers techniques en exercice fait l'objet d'une annexe au règlement intérieur.

Décide :

- En raison de leurs compétences et attributions respectives, de désigner en tant que conseillers techniques :

NOM	PRÉNOM	ENTREPRISE
ALLAIS	Nathalie	GAZ SERVICE
ALLARD	Amandine	TRANSDEV
BEAUGRAND	Etienne	PAY GREEN
BERTRAND	Céline	ESSI RUBIS
BOVIN	Pascal	SCORPION ANIMATION
BRONCHAIN	Olivier	CERP ROUEN
CAILLOU	François	NETMAN
CARON	Bénédicte	SA FANNY
CIRETTE	Nelly	CIRETTE
COLLET	Grégoire	COLLET
CORRUBLE	Fabienne	ACTIONS ET TERRITOIRES
DE GOUE	Jérôme	ESPACE MARQUAGE
DELBOS	Evelyne	METROPOLIMMO
DEMOUCHY	André	ADAM DEMOUCHEY GEXCO
DENEUVE	Dimitri	VP JCE ROUEN / VILLAGE BY CA
DUFROY	Maria	PROMETHEE CONSEIL
EUVERTE	Magalie	SNCF
FACHE	Bertrand	CASTORAMA
GAULT	Patrice	DME

NOM	PRÉNOM	ENTREPRISE
GRZANKA	Christian	FAUCHON
GUILLOCHET	Lionel	PRECIS FIL
JOIMEL	Thierry	SUPER U
LANTERI	Marc	BANQUE DE FRANCE
LETELLIER	Sylvain	SIMECO
MARTIN	Vincent	DIVIN INVEST
MOURO	Christophe	FERRERO
QUESNE	Fabien	DARTY
RENOUX	Nicolas	VIALOG
SAVIN	Xavier	VISIONIC
STRIGA	Isabelle	LUBRIZOL
TREPAGNY	Arnaud	LVPE/MEDIAPRIM
TROCHU	Pierre	STONICS
TUAL	Arnaud	BAUDELET ENVIRONNEMENT
VERNA	Alain	TOSHIBA / UIMM
VETTES	Benoît	VETTES AVOCATS

Dit :

- Que la présente délibération sera transmise au Préfet de Région Normandie.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

Voix « Pour » : Voix « Contre » : Abstention(s) :

Fait à Rouen, le mercredi 15 décembre 2021

Le Secrétaire,

Xavier PREVOST.

Le Président,

Vincent LAUDAT.



4-20, Passage de la Luciline - CS 40641 - 76007 Rouen Cedex 1

DIRECTION GÉNÉRALE

Assemblée Générale CCI Rouen Métropole du 15 Décembre 2021

N° 2021/76-66

- DÉLIBÉRATION -

Objet : ATTRIBUTION DE FRAIS DE MANDAT

L'assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Rouen Métropole, valablement réunie le mercredi 15 décembre 2021, suivant avis du bureau et sur proposition de son président, Vincent LAUDAT, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré ;

Vu :

- Le code de commerce et notamment les articles R.712-1 et A.712-2 ;
- Le décret n°2015-1643 du 11 décembre 2015 portant création de la Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale Seine Mer Normandie, modifié par le décret n°2019-884 du 22 août 2019 portant changement de dénomination de la Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale Seine Mer Normandie en Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Rouen Métropole ;
- Le règlement intérieur de la CCI Rouen Métropole notamment son article 10 ;
- L'avis du Bureau du 14 décembre 2021.

Considérant :

- L'indemnité pour frais de mandat peut être attribuée au président et aux membres du bureau dans les conditions prévues au code de commerce et précisées au règlement intérieur ;
- Le montant de l'indemnité versée mensuellement est fixé suivant le barème défini à l'article A.712-2 du code de commerce soit sur la base de points d'indice prenant en compte le nombre de ressortissants de la CCI ;
- Qu'en l'état du dernier recensement économique tiré de l'étude relative à la composition de la chambre de commerce et d'industrie Rouen Métropole en vue des élections consulaires 2020, le périmètre de la CCI Rouen compte au 26 janvier 2021 34 394 ressortissants ;

- Ce seuil s'inscrit donc dans la tranche de 30 000 à 99 999 ressortissants, correspondant à 750 points d'indice ;
- A titre d'information, la valeur actuelle du point d'indice est de 4,666 € ;
- Sur proposition du Bureau, il convient de répartir l'enveloppe entre le président et plusieurs des membres du Bureau ;
- L'indemnité de frais de mandat étant ventilée entre les membres du Bureau, il y a lieu de proposer sa majoration à hauteur de 150 points sur la base de la valeur du point d'indice ci-rappelé ;
- La ventilation s'opère selon le tableau de répartition suivant :

Indemnité frais de mandat	Enveloppe globale - 900 points d'indice : barème réglementaire : 750 points d'indice majoration : 150 points d'indice
Tableau de répartition	
Indemnité au Président – M. Vincent LAUDAT	750 points d'indice
Indemnité aux membres du Bureau	150 points d'indice
M. Nicolas CARON	16,67 points d'indice
M. Dominique CHAUVIN	16,67 points d'indice
M. Patrick COQUELET	Renonce aux 16,67 points d'indice
M. Philippe DEPREAUX	16,67 points d'indice
Mme Coralie DEPREZ	16,67 points d'indice
M. Philippe GERARD	16,67 points d'indice
Mme Annie GRENIER	16,67 points d'indice
M. Xavier PREVOST	16,67 points d'indice
M. Denis RANVEL	16,67 points d'indice

- L'indemnité sera versée à titre personnel à chacun des bénéficiaires.

Décide :

- D'attribuer une indemnité de frais de mandat au Président ainsi qu'aux membres du Bureau intéressés en fonction du barème réglementaire correspondant à 750 points d'indice au 26 janvier 2021 ;
- De majorer le montant de l'indemnité des frais de mandat à hauteur de 150 points d'indice dès lors que celle-ci est partagée entre plusieurs des membres du Bureau ;
- D'entériner les modalités de répartition de l'indemnité de frais de mandat entre les bénéficiaires intéressés sur la base d'un montant global de référence correspondant au total à 900 points d'indice ;

- D'attribuer au Président une indemnité de frais de mandat correspondant à l'équivalent de 750 points d'indice ;
- D'attribuer aux membres du Bureau intéressés une indemnité de frais de mandat correspondant à l'équivalent de 150 points d'indice à répartir à parts égales entre chacun des bénéficiaires

Dit :

- Que la présente délibération sera transmise au Préfet de Région Normandie.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

Voix « Pour » : Voix « Contre » : Abstention(s) :

Fait à Rouen, le mercredi 15 décembre 2021

Le Secrétaire,



Xavier PREVOST.

Le Président,



Vincent LAUDAT.



4-20, Passage de la Luciline - CS 40641 - 76007 Rouen Cedex 1

DIRECTION GÉNÉRALE

Assemblée Générale CCI Rouen Métropole du 15 Décembre 2021

N° 2021/76-67

- DÉLIBÉRATION -

Objet : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU GIE CCI FINANCE

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Rouen Métropole, valablement réunie le mercredi 15 décembre 2021, sur proposition de son président, Vincent LAUDAT, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré ;

Vu :

- Le code de commerce ;
- Le décret n°2015-1643 du 11 décembre 2015 portant création de la Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale Seine Mer Normandie, modifié par le décret n°2019-884 du 22 août 2019 portant changement de dénomination de la Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale Seine Mer Normandie en Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Rouen Métropole ;
- L'article 23 du règlement intérieur de la CCI Rouen Métropole.

Considérant :

- La nécessité d'être représenté au sein de l'assemblée générale du GIE CCI Finance dont la CCI Rouen Métropole est membre.

Décide :

- De nommer **Catherine LONGUEMART** en tant que représentant de la CCI Rouen Métropole.

Dit :

- Que la présente délibération sera transmise au Préfet de Région Normandie.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

Voix « Pour » :

Voix « Contre » :

Abstention(s) :

Fait à Rouen, le mercredi 15 décembre 2021

Le Secrétaire.



Xavier PREVOST.

Le Président,



Vincent LAUDAT.

- TABLEAU DES DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE DU PRÉSIDENT AU 1^{er} SEPTEMBRE 2021 -
(Article R711-68 du Code de Commerce, Article 40 du Règlement Intérieur)
A – DIRECTION GÉNÉRALE :

Nature de l'Acte	Section Comptable	Déléataires/Fonctions
Ressource fiscale et toutes les sections comptables de la CCI Seine Mer Normandie	999	Frédéric COUSIN, Directeur Général <i>(pas de seuil de validation et tout ce qui est supérieur à 8 000€)</i>
EESC Neoma	050	
Direction Générale	001	Amélie VIEVILLE, Assistante de Direction <i>(seuil de validation à 1 000€)</i>
RH – Gestion Sociale	008	Carole MILSAN, Responsable Ressources Humaines <i>(seuil de validation à 8 000€)</i>

B – PÔLE CONQUÊTE ET COMPÉTITIVITÉ

Nature de l'Acte	Section Comptable	Déléataires/Fonctions
Conquête et Compétitivité	018	Alexandra BRICE, Responsable du Pôle Conquête et Compétitivité <i>(seuil de validation à 8 000€)</i>
Délégations de Dieppe, Elbeuf, Rouen	016	Patricia MUCRET-VAUTIER, Responsable Délégation d'Elbeuf <i>(seuil de validation à 1 000€)</i>

C – PÔLE ENTREPRENEURIAT ET DATAS

Nature de l'Acte	Section Comptable	Déléataires/Fonctions
Entrepreneuriat Datas	021 022	Samuel NEUFVILLE, Responsable du Pôle Entrepreneuriat et Datas <i>(seuil de validation à 8 000€)</i>

D – PÔLE MARKETING :

Nature de l'Acte	Section Comptable	Déléataires/Fonctions
CRC Marketing & Communication Support commercial	025 003 026	Agathe DEVAUX, Responsable Communication <i>(seuil de validation à 8 000€)</i>

E – PÔLE ÉTUDES ET ATTRACTIVITÉ :

Nature de l'Acte	Section Comptable	Déléataires/Fonctions
Veille documentaire Études et prospectives	010 011	Jacques CHARRON, Responsable Pôle Études et Attractivité <i>(seuil de validation à 8 000€)</i>

F – PÔLE ÉQUIPEMENTS, AMÉNAGEMENT ET IMPLANTATION D'ENTREPRISES :

Nature de l'Acte	Section Comptable	Déléataires/Fonctions
Support - Parcs, Immobilier, Équipement	030	Jean-Michel LECOQ, Responsable Moyens Généraux <i>(seuil de validation à 8 000€)</i>
Innovapôle location meublée	115	Olivier CHENAF, Responsable Patrimoine <i>(seuil de validation à 8 000€)</i>
Bâtiment Centre Formation Dieppe Location nue	121	<i>pour les travaux, entretien des bâtiments et contrôles techniques</i>
Centre d'Affaires Dieppe	185	
Le Vauban- Location de bureaux	191	
Port Angot Bâtiments 1 et 2 de stockage	201	
Aérodrome (Dieppe)	202	
RMM Quai des Vallions	205	
RMM Dubois Fortier	206	



<i>Suite du PÔLE ÉQUIPEMENTS, AMÉNAGEMENT ET IMPLANTATION D'ENTREPRISES...</i>		Jean-Michel LECOQ, Responsable Moyens Généraux (seuil de validation à 8 000€) Olivier CHENAF, Responsable Patrimoine (seuil de validation à 8 000€) <i>pour les travaux, entretien des bâtiments et contrôles techniques</i>
Villages Entreprises des Essarts	207	
Zone Boos les Genets	208	
Village Entreprises Boos Aéroport	209	
Zone Boos N°2	210	
Zone de Buchy	211	
Village Entreprises Pavilly	212	
Village Entreprises Pavilly 2 ^{ème} tranche	213	
Zone Industrielle Delaporte	214	
Regma	215	
Regma – Normandy Coating	216	
Regma – RTT	217	
Terrain de Salomon de Caus	219	
ZI Auffay	220	

G – DIRECTION FORMATION PROFESSIONNELLE :

Nature de l'Acte	Section Comptable	Délégués/Fonctions
<u>En général, toutes les sections comptables de la Direction Formation Professionnelle</u>		Richard PRADES, Directeur de la Formation Professionnelle Christophe BEYER, Secrétaire Général de la Formation Professionnelle <i>(seuil de validation à 8 000€)</i>
Pilotage IFA	062	
Informatique – IFA	063	
Communication IFA	064	
Gestion du Self	065	
Services techniques IFA	066	
Cellule pédagogique	067	
Centre de ressources	068	
Accompagnement Social	069	
Administration CEFE	080	
Centre de Bilan CCI de Rouen	089	
Documentation d'entreprise	091	
Administration gestion	092	
Commerce ventes	093	
Distribution	094	



Suite sections comptables de la Direction Formation Professionnelle		Richard PRADES, Directeur de la Formation Professionnelle
Pharmacie Sanitaire Social	095	Christophe BEYER, Secrétaire Général de la Formation Professionnelle
Hôtellerie Restauration	096	<i>(seuil de validation à 8 000€)</i>
Pédagogie Orientation	098	
CEPPIC	070	Olivier GONTIER, Directeur (seuil de validation à 8 000€)

G – SECRÉTARIAT GÉNÉRAL :

Nature de l'Acte	Section Comptable	Délégués/Fonctions
SG - Animation & Management	005	Jean-Michel LECOQ, Responsable Moyens Généraux (seuil de validation à 8 000€)
Juridique	007	
Comptabilité – Finances – Gestion	009	
Port de pêche (Dieppe)	014	
Port de plaisance (Dieppe)	015	
Informatique	013	
<u>et en général toutes les sections comptables du Service Patrimoine et Moyens Généraux</u>		Jean-Michel LECOQ, Responsable Moyens Généraux (seuil de validation à 8 000€) Olivier CHENAF, Responsable Patrimoine (seuil de validation à 8 000€) <i>pour les travaux, entretien des bâtiments et contrôles techniques</i>
Moyens Généraux	004	
Patrimoine	006	
Palais des Consuls (Rouen)	100	
Palais (Rouen) Location nue	101	
Palais (Rouen) Location meublée	102	
Hôtel Consulaire (Elbeuf)	110	
Hôtel Consulaire (Elbeuf) Location nue	111	
Hôtel Consulaire (Elbeuf) Location meublée	112	
Bâtiment ICF (Elbeuf) – LN	125	
Bâtiment IFA Marcel Sauvage (MSA) – UI	130	
Campus Consulaire (MSA) – LN	135	
Bâtiment CEPPIC (MSA)	140	
Bâtiment CISE (SER)	145	
Bâtiment ESIGELEC (SER)	150	
Hôtel des compétences – Cléon	155	
Appartement F3 – Saint-Pierre-Lès-Elbeuf	175	



<i>Suite sections comptables du Service Patrimoine et Moyens Généraux</i>		Jean-Michel LECOQ, Responsable Moyens Généraux (seuil de validation à 8 000€) Olivier CHENAF, Responsable Patrimoine (seuil de validation à 8 000€) <i>pour les travaux, entretien des bâtiments et contrôles techniques</i>
Antennes	180	
Délégation Dieppe – Rue Thiers	187	
Rue Thiers – location meublée	188	
Siège Social CCI Rouen	190	
Le Vauban- Location de salles	192	
Le Vauban – Co-Working	193	

NB : Dans le cadre de la SCI Campus CCI Seine Mer Normandie et de la SCI Entreprises +, Frédéric COUSIN a délégué de signature.

Fait à Rouen, le 1^{er} septembre 2021.

Vincent LAUDAT,
Président de la CCI Rouen Métropole.



4-20, Passage de la Luciline - CS 40641 - 76007 Rouen Cedex 1

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU PRÉSIDENT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Vincent LAUDAT, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen Métropole, par délibération de l'Assemblée Générale en date du 23 Novembre 2021, ci-après désigné comme « le Délégant »,

Vu :

- L'ordonnance n° 2015-1540 du 26 Novembre 2015 relative aux Chambres de Commerce et d'Industrie et des Chambres de Métiers et de l'Artisanat ;
- Le décret n° 2015-1643 en date du 11 Décembre 2015 portant création de la Chambre de Commerce et d'Industrie Seine-Mer Normandie ;
- Le décret n° 2019-884 du 22 Août 2019 portant changement de dénomination de la Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale Seine-Mer Normandie ;
- Le Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen Métropole et notamment son article 48 ;

Considérant :

- Qu'aux termes de l'article 48 du Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen Métropole, remis au Délégataire et qu'il déclare parfaitement connaître :
 - ✓ Après chaque renouvellement de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale et en tant que de besoin au cours de la mandature, le Président peut établir, au profit des Membres élus, du Directeur Général et, sur proposition de ce dernier, des agents permanents, une délégation écrite de signature ne pouvant excéder la durée de la mandature, dont l'objet et les modalités sont définis par écrit;
 - ✓ Ces délégations doivent respecter le principe de la séparation entre ordonnateur (Président) et payeur (Trésorier) ;
 - ✓ Un délégataire ne peut pas subdéléguer la signature qu'il a reçue par délégation du Président à une autre personne ;
 - ✓ L'ensemble des délégations de signature du Président est porté à la connaissance des Membres de l'Assemblée Générale et du Préfet de Région.
- Que Monsieur Frédéric COUSIN exerce les fonctions de Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen Métropole et dans le souci d'une bonne administration des services consulaires.

Décide :

- Donner délégation à Monsieur Frédéric COUSIN (ci-après « le Délégataire »), en sa qualité de Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen Métropole, de ses

pouvoirs de signature au nom du Président, sous la responsabilité et le contrôle du Président, dans le strict respect des diverses réglementations, tant générales que particulières à l'activité de la Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen Métropole, dans les domaines suivants :

- L'administration générale ;
- La gestion budgétaire ;
- La gestion des ressources humaines ;
- Toutes les démarches, courriers, actes ou conventions relatifs à la préparation, la passation et l'exécution des marchés et des délégations de services publics ;
- Les actes préparatoires à la conclusion des transactions et compromis.
- La gestion locative des biens appartenant à la Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen Métropole et notamment :
 - la signature de baux (y compris commerciaux), de conventions d'occupation, de domiciliation ou de mise à disposition de moyens ;
 - ainsi que les démarches, courriers ou actes relatifs à leur préparation, conclusion ou exécution.

Le Délégué dispose de l'autorité, de la compétence et des moyens nécessaires à l'exercice de cette délégation qu'il met en œuvre dans le respect des orientations définies par le Président Délégué et l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen Métropole.

Le Délégué ne peut pas subdéléguer la signature qu'il a reçue par délégation du Président à une autre personne.

Compte tenu des limites à la possibilité de subdélégation du Délégué, ce dernier, en cas d'absence ou d'empêchement de sa part, devra en informer immédiatement le Délégué.

Il appartient au Délégué qui estimerait être confronté à une difficulté qu'il ne pourrait résoudre, avec les moyens dont il dispose, d'en saisir immédiatement le Délégué.

La délégation n'opère pas de transfert de compétences et le Délégué peut à tout moment reprendre, temporairement ou de manière définitive, tout ou partie de la délégation consentie sans forme particulière et sans que le Délégué puisse s'y opposer.

La délégation est consentie pour la durée du mandat du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen Métropole.

La présente décision sera publiée sur le site Internet de la Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen Métropole et soumise à l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen Métropole pour information.

Fait en deux exemplaires originaux, dont un pour chaque signataire,
A Rouen, 02 Décembre 2021.

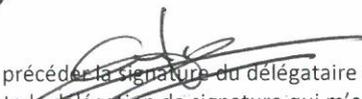
Le Délégué :
Monsieur Vincent LAUDAT



Le Délégué* :

Monsieur Frédéric COUSIN

*J'accepte la délégation de signature
qui m'est consentie.*



*Faire précéder la signature du délégué de la mention manuscrite « J'accepte la délégation de signature qui m'est consentie »



4-20, Passage de la Luciline - CS 40641 - 76007 Rouen Cedex 1

DIRECTION GÉNÉRALE

Assemblée Générale CCI Rouen Métropole du 15 décembre 2021

- INFORMATION -

Objet : AVIS REQUIS PAR LES LOIS ET RÈGLEMENTS

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen Métropole, a été consultée à distance le 7 décembre 2021, sous la présidence de M. Vincent LAUDAT, Président en exercice.

Ci-dessous le résultat des avis rendus lors de la consultation :

Date	COMMUNE	Étude des documents d'urbanisme Droit de Prémption en matière commerciale	Avis de la CCI Rouen Métropole
<u>DECEMBRE</u>	DOUDEVILLE	PROJET DE RÉVISION ALLÉGÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)	FAVORABLE
	BUCHY	PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)	FAVORABLE
	ESLETTES	PROJET DE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)	FAVORABLE

COMPÉTITIVITÉ
90' pour s'informer
 en webinaire (gratuit)


Les webinaires apportent de l'information aux entreprises, les sensibilisent sur des sujets quotidiens ou en lien avec les nouvelles tendances ou d'actualité.

Judi 13 janvier - 8h30

L'emploi partagé : partageons nos besoins RH !

Contact : CCI Rouen Métropole - 02 32 100 500

Judi 13 janvier - 8h30

Good morning xport : améliorer votre stratégie commerciale à l'international

Contact : www.teamfrance-export.fr

Mardi 25 janvier - 9h

Focus Pays : Espagne & Portugal

Contact : www.teamfrance-export.fr

Judi 27 janvier - 8h30

Le risque routier en entreprise

Contact : CCI Rouen Métropole - 02 32 100 500

Mardi 24 février - 9h

Focus Pays : Benelux

Contact : www.teamfrance-export.fr

Rencontres Experts

de 14h à 18h à Rouen (gratuit)



Vous êtes dirigeant d'entreprises, venez rencontrer des experts lors d'entretiens individuels pour obtenir un avis clair et personnalisé sur un sujet ou une thématique précis (sur inscription)

- **Avocat spécialisé dans les contrats commerciaux** : 10 janv. ; 7 fév.
- **Avocat spécialisé en droit des sociétés** : 10 janv. ; 7 fév.
- **Avocat spécialisé en droit social** : 10 janv. ; 7 fév.
- **Agent d'assurance** : 10 janv. ; 7 fév.
- **Expert-comptable** : 17 janv. ; 14 fév.
- **Banquier** : 17 janv. ; 14 fév.
- **Notaire** : 17 janv. ; 14 fév.
- **Conseiller en digital** : 24 janv. ; 21 fév.
- **Conseiller en développement commercial** : 24 janv. ; 21 fév.
- **Coach dirigeant business** : 31 janv. ; 28 fév.
- **Conseil en propriété industrielle** : 31 janv. ; 28 fév.
- **Avocat spé. en propriété intellectuelle** : 31 janv. ; 28 fév.
- **Conseil en Crédit Impôt Recherche** : 31 janv. ; 28 fév.

Contact : rouenmetropole@normandie.cci.fr - 02 32 100 500

CRÉATION / REPRISE / TRANSMISSION
Envie de vous lancer
 de 9h30 à 11h30 (gratuit)


Tout ce que vous devez savoir avant de vous lancer dans votre projet de création/reprise d'entreprise

Mardi 4, 18 janv. ; 1, 15 fév. à Rouen

Mardi 4 janv. à Dieppe

Mardi 12, 26 oct. ; 9, 23 nov. en visio-conférence

Contact : rouenmetropole@normandie.cci.fr - 02 32 100 500

5 jours pour entreprendre (payant)


Construisez votre projet d'entreprise. A l'attention des porteurs de projet ou repreneurs d'entreprise.

Au programme : l'approche de marché, l'approche financière, l'approche juridique, le calcul des prix, le statut social et les banques.

Du 20 au 26 janvier à Rouen

Du 24 fév. au 2 mars à Dieppe

Contact : creation.rm@normandie.cci.fr - 02 32 100 500

Créer ma micro en
7 heures chrono (payant)


Grâce à cet atelier alliant la théorie et la mise en pratique, vous saurez quels sont les atouts et les limites de ce régime d'imposition et ainsi vérifier qu'il est bien adapté à votre projet. Au programme : chiffre d'affaires à respecter et les conséquences en cas de dépassement, les charges sociales et fiscales, la TVA, l'embauche de salariés, les obligations comptables...

Judi 16 déc. ; 27 janv. ; 17 fév. à Rouen

Contact : rouenmetropole@normandie.cci.fr - 02 32 100 500

CCI Crash Test (payant)


Venez tester votre projet devant des professionnels.

Mardi 8 février à Rouen

Contact : rouenmetropole@normandie.cci.fr - 02 32 100 500

Permis d'exploitation (payant)


Formation obligatoire depuis le 2 avril 2007 pour tout exploitant d'une licence de débit de boissons (licence III et IV), d'une «petite licence restaurant» ou d'une licence «restaurant». Elle donne lieu à la délivrance d'un permis d'exploitation nominatif valable dix ans.

Formation initiale Du 1 au 3 février à Rouen

Renouvellement Le 31 janvier à Rouen

Contact : Mylène Tabesse - 02 32 100 500

www.rouen-metropole.cci.fr

Tél : **02 32 100 500**

Suivez-nous sur





4-20, Passage de la Luciline - CS 40641 - 76007 Rouen Cedex 1

DIRECTION GÉNÉRALE

Assemblée Générale CCI Rouen Métropole – Consultation à distance du 07 décembre 2021

N° 2021/76-61

- DÉLIBÉRATION -

Objet : PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) – COMMUNE DE BUCHY (ARRONDISSEMENT DE ROUEN – CANTON DE MESNIL-ESNARD – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTER-CAUX-VEXIN) – AVIS DE LA CCI ROUEN MÉTROPOLE

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Rouen Métropole, valablement consultée à distance du 7 au 10 décembre 2021, sur proposition de son Président Vincent LAUDAT ;

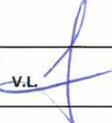
Vu :

- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Buchy, approuvé le 27 Avril 2009 ;
- La création, le 1^{er} Janvier 2017 de la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin dont la commune de Buchy est membre ;
- Le transfert, dès cette date, à cette intercommunalité de la compétence Urbanisme ;
- L'Arrêté N° U-2021-08 du 11 Octobre 2021 du Président de la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin prescrivant le lancement d'une procédure de Modification du PLU de Buchy ;
- Les Articles L.132-7, L.153-40 et R.153-4 du Code de l'Urbanisme qui précisent que la CCI fait partie des Personnes Publiques Associées aux procédures de modifications des documents d'urbanisme et fixent les conditions selon lesquelles elle est amenée à rendre un avis sur ces projets ;
- La saisine de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Rouen Métropole sur cette procédure d'urbanisme.

La CCI Rouen Métropole a examiné les documents transmis et souhaite formuler les observations suivantes :

- La CCI ne formule aucune observation concernant le reclassement en zone UB de terrains qui relevaient jusqu'alors de la zone 1AU puisque ces parcelles sont maintenant urbanisées. De même, elle n'est pas opposée à la modification de l'OrientatIon d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui concerne la zone 1AU de l'ouest de la ville puisqu'il s'agit uniquement de prescrire la réalisation de nouvelles voies d'accès permettant d'assurer une urbanisation cohérente de ce foncier de 7 313 m² ;

Paraphes Secrétaire et Président CCI Rouen Métropole – Année 2021

X.P. 	V.L. 
--	--

- La CCI approuve le projet de créer une zone US regroupant le village séniors, l'EHPAD Gilles Martin et le terrain sur lequel est prévu l'implantation d'un pôle médical car cette démarche permet d'harmoniser les règles applicables à l'ensemble de ces établissements qui sont en lien avec la santé. La CCI remarque cependant qu'il est prévu, dans le Règlement, à l'Article 12.2 de la zone US d'imposer la réalisation d'un nombre minimum d'emplacements de stationnements pour l'établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes et que la norme est basée sur le nombre de chambres. La CCI considère qu'il serait plus opportun de fixer le nombre de parkings à réaliser, en fonction de l'emprise au sol des bâtiments et d'insister sur la nécessité de créer des emplacements de stationnements pour les visiteurs, les salariés et les professionnels intervenant ou livrant ces établissements. La CCI note également qu'aucune norme n'est prévue pour le futur pôle médical ;
- La CCI constate avec satisfaction que cette procédure d'urbanisme vise également à modifier les règles des Articles 6 (retrait des constructions par rapport aux voies) et 7 (retrait des constructions par rapport aux limites séparatives) pour la zone UD qui concerne la zone d'activités des Cateliers et un établissement économique isolé. La CCI soutient ce projet de réduire les contraintes en matière d'implantation des bâtiments dans ces espaces d'accueil d'activités économiques puisque cela permettra l'extension des constructions existantes voire l'implantation de nouveaux établissements s'il est possible de procéder à une division foncière. La CCI regrette cependant qu'il n'ait pas été procédé, dès à présent, à la modification des Articles 6 et 7 de la zone 2AU qui concerne l'extension de la zone d'activités des Cateliers dans le but d'harmoniser les règles sur l'ensemble de cet espace à vocation économique et permettre ainsi la densification de ces terrains qui seront urbanisés à terme.

Émet :

- Un **avis favorable** sur ce projet de Modification de droit commun du PLU de Buchy.

Dit :

- Que la présente délibération sera transmise au Préfet de la Région Normandie.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

Voix « Pour » : Voix « Contre » : Abstention(s) :

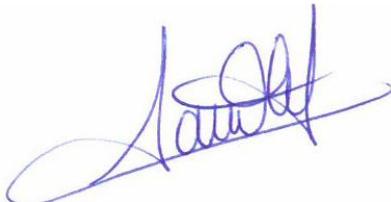
Fait à Rouen, le 10 décembre 2021

Le Secrétaire,



Xavier PREVOST.

Le Président,



Vincent LAUDAT.



4-20, Passage de la Luciline - CS 40641 - 76007 Rouen Cedex 1

DIRECTION GÉNÉRALE

Assemblée Générale CCI Rouen Métropole – Consultation à distance du 07 décembre 2021

N° 2021/76-62

- DÉLIBÉRATION -

Objet : PROJET DE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) – COMMUNE D'ESLETTES (ARRONDISSEMENT DE ROUEN – CANTON DE NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTER-CAUX-VEXIN) – AVIS DE LA CCI ROUEN MÉTROPOLE

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Rouen Métropole, valablement consultée à distance du 7 au 10 décembre 2021, sur proposition de son Président Vincent LAUDAT ;

Vu :

- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Eslettes, approuvé le 26 Novembre 2009 ;
- La création, le 1er Janvier 2017 de la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin dont la commune d'Eslettes est membre ;
- Le transfert, dès cette date, à cette intercommunalité de la compétence Urbanisme ;
- L'Arrêté N° U-2021-07 du 1^{er} Octobre 2021 du Président de la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin prescrivant la Modification de droit commun du PLU d'Eslettes ;
- Les Articles L.132-7, L.153-40 et R.153-4 du Code de l'Urbanisme qui précisent que la CCI fait partie des Personnes Publiques Associées aux procédures de modifications des documents d'urbanisme et fixent les conditions selon lesquelles elle est amenée à rendre un avis sur ces projets ;
- La saisine de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Rouen Métropole sur cette procédure d'urbanisme.

La CCI Rouen Métropole a examiné les documents transmis et souhaite formuler les observations suivantes :

- La CCI note que cette procédure d'urbanisme vise à modifier les règles des Articles 7 (retrait des constructions par rapport aux limites séparatives) et 10 (hauteur maximale des constructions) applicables dans la zone AUy qui correspond à l'extension de la zone d'activités du Pollen. La CCI soutient totalement ce type d'initiatives qui va permettre de faciliter l'implantation de nouvelles entreprises et de densifier, de façon raisonnable, cette zone, évitant ainsi une nouvelle consommation d'espaces agricoles ou naturels.

Émet :

- Un **avis favorable** sur ce projet de Modification de droit commun du PLU d'Eslettes.

Dit :

- Que la présente délibération sera transmise au Préfet de la Région Normandie.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

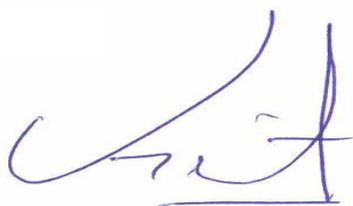
Voix « Pour » :

Voix « Contre » :

Abstention(s) :

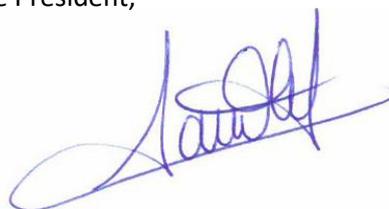
Fait à Rouen, le 10 décembre 2021

Le Secrétaire,



Xavier PREVOST.

Le Président,



Vincent LAUDAT.



4-20, Passage de la Luciline - CS 40641 - 76007 Rouen Cedex 1

DIRECTION GÉNÉRALE

Assemblée Générale CCI Rouen Métropole – Consultation à distance du 07 décembre 2021

N° 2021/76-63

- DÉLIBÉRATION -

Objet : PROJET DE RÉVISION ALLÉGÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) – COMMUNE DE DOUDEVILLE (ARRONDISSEMENT DE ROUEN – CANTON D'YVETOT – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLATEAU DE CAUX - DOUDEVILLE- YERVILLE) – AVIS DE LA CCI ROUEN MÉTROPOLE

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Rouen Métropole, valablement consultée à distance du 7 au 10 décembre 2021, sur proposition de son Président Vincent LAUDAT ;

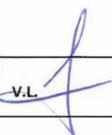
Vu :

- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Doudeville, approuvé le 28 Février 2017 ;
- La Délibération du Conseil Municipal de Doudeville, en date du 26 Août 2021 prescrivant la Révision Allégée du PLU de Doudeville ;
- Les Articles L.132-7, L.153-34 et R.153-12 du Code de l'Urbanisme qui précisent que la CCI fait partie des Personnes Publiques Associées et fixent les conditions selon lesquelles elle est amenée à rendre un avis sur les projets d'évolution des documents d'urbanisme ;
- La saisine de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Rouen Métropole sur cette procédure d'urbanisme.

La CCI Rouen Métropole a examiné les documents transmis et souhaite formuler les observations suivantes :

- La CCI note que cette procédure d'urbanisme vise à supprimer les protections instaurées, dans le PLU, au titre des Articles L. 151-19 et L. 151-23 du Code de l'Urbanisme sur un verger et un bâtiment pour permettre la réalisation de 35 logements locatifs sociaux sur un terrain de 6 400 m² localisé au carrefour des rues Henri Delanos (RD 20) et de la Croix Caumont. La CCI n'est, naturellement, pas opposée à ce type d'opération. Elle rappelle, à ce titre, qu'elle avait en 2016, lors de la phase d'approbation du PLU, alerté la commune sur le nombre très important de bâtiments et d'espaces protégés dans le document d'urbanisme communal, ce qui lui semblait de nature à bloquer la réalisation de nombreux projets. Elle remarque aujourd'hui que cette procédure d'urbanisme cherche à maintenir un équilibre entre la préservation de ce qui participe à la qualité de la ville et la nécessité de construire de nouveaux logements pour accueillir des habitants et ainsi endiguer la forte décroissance démographique enregistrée par la commune ;

Paraphes Secrétaire et Président CCI Rouen Métropole – Année 2021

X.P. 	V.L. 
--	--

- La CCI regrette cependant, au vu de la taille de la parcelle et de l'ampleur de ce projet, qu'il n'ait pas été prévu d'élaborer une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) afin d'encadrer l'aménagement de ce site ;
- La CCI considère que ce projet est nécessaire pour permettre à la commune de Doudeville de conserver un rôle de pôle relais pour ce secteur géographique et de maintenir les services publics et les activités, en particulier commerciales existantes. Elle note cependant que la localisation de ce site, en haut de plateau, risque de rendre plus difficile la fréquentation, en particulier via des modes doux, de la plupart des services publics et de la totalité des activités commerciales qui sont localisés dans la partie basse de la RD20. Elle souhaite obtenir l'assurance que, malgré les problèmes rencontrés, le travail engagé pour réaliser de nouveaux logements dans les zones à urbaniser situées à côté du cœur de ville, sera poursuivi.

Émet :

- Un **avis favorable** sur le projet de Révision Allégée du PLU de Doudeville.

Dit :

- Que la présente délibération sera transmise au Préfet de la Région Normandie.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

Voix « Pour » : Voix « Contre » : Abstention(s) :

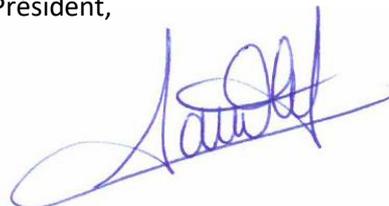
Fait à Rouen, le 10 décembre 2021

Le Secrétaire,



Xavier PREVOST.

Le Président,



Vincent LAUDAT.